SAGUENAYENSIA

Novembre-Décembre 1960
Volume 2 — Numéro 6

Revue

de la

Société Historique du Saguenay

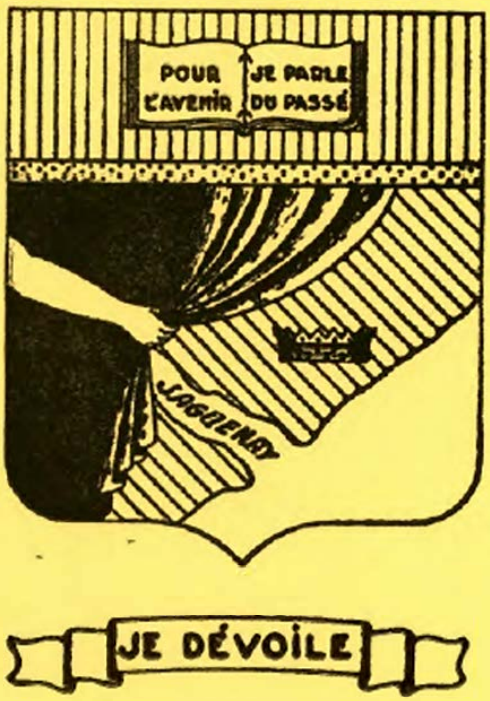

Publications en ligne de la Société historique du Saguenay

Recherche

- La recherche s'effectue par mots-clés parmi les titres et les auteurs de chaque numéro, en utilisant un thème, un endroit, une année ou un auteur précis. La base de données recherche tous les mots inscrits individuellement dans l'indexation.
- La reconnaissance optique de caractères (ROC) est active à chaque fichier numérique. Pour une recherche à l'intérieur de chaque numéro, il est conseillé d'utiliser la boîte de dialogue *Rechercher* / *Find* (CTRL + F).
- Tous les titres d'articles sont répertoriés dans la table des matières des fichiers numériques (signets).

Règles d'utilisation

- Les auteurs conservent leurs droits d'auteurs.
- La Société historique du Saguenay conserve ses droits en tant qu'éditeur.
- En vertu des dispositions de la *Loi sur le droit d'auteur*, les articles parus ne peuvent être reproduits totalement ou partiellement, traduits, distribués ou adaptés sans l'autorisation écrite de l'auteur et de la Société historique du Saguenay.
- La référence aux informations disponibles est obligatoire. Elle doit comprendre les noms et prénoms des auteurs, le titre de l'article, le titre du périodique, l'année de publication ainsi que la page de référence.
- Il est de la responsabilité de l'utilisateur de se conformer aux différentes lois en vigueur.

Bases de données en ligne

- Pour plus de contenus historiques, des lectures et recherches supplémentaires sont possibles grâce aux bases de données[1] de la Société historique du Saguenay au www.shistoriquesaguenay.com :
    - Publications en ligne
    - Archives en ligne
    - Bibliothèque en ligne
    - Images en ligne
    - Capsules historiques
    - Et autres

Devenir membre de la Société historique du Saguenay

- Avec votre appui, vous participez à la mission de la Société historique du Saguenay qui est de diffuser, acquérir, traiter et conserver le patrimoine documentaire du Saguenay–Lac-Saint-Jean. Être membre de la Société historique du Saguenay vous donne accès à la revue d'histoire *Saguenayensia*, ainsi qu'à des escomptes sur des produits en boutique et des reproductions de documents d'archives. Visitez notre boutique en ligne pour découvrir la variété des produits disponibles.

[1] Les bases de données disponibles peuvent varier.

930 rue Jacques-Cartier Est C-103, Saguenay, arr. Chicoutimi, G7H 7K9
(418) 549-2805 p.100 | shs@shistoriquesaguenay.com
www.shistoriquesaguenay.com

Saguenayensia

Revue de la Société Historique du Saguenay

Volume 2—Numéro 6 *Novembre—Décembre 1960*

SAGUENAYENSIA

Directeur:

Mgr Victor Tremblay

Conseil d'administration:

M. J.-Eugène Houde, président;
MM. Louis-Marie Tremblay, Léopold Tremblay, J.-Henri Bouchard, Raoul Fortin.

Adresse:

Au Petit Séminaire, Chicoutimi.
Téléphone: LI 9-2805

Imprimée par:

MONTMINY

Imprimerie Commerciale de Chic. Inc.
139 est, rue Racine, Chicoutimi.

Prix de l'abonnement:

(pour ceux qui ne sont pas membres de la S. H. S.)
$2.00; le numéro: 35 cents.

SOMMAIRE

Vol. 2, No 6 Novembre-Décembre 1960

Pages

Deux ans — La Direction 141

Charles Huot et l'abbé Delamarre (2e article) Maurice d'Hesry 142

Le feu de 1846 — Mgr Victor Tremblay 148

Les mariages de la région — Léonidas Bélanger 151

La nouvelle croix des Escoumins 155

Questions et réponses 155

Anecdoctes — Le Folkloriste et Percy Martin 156

Mémoires d'un vieillard: Auguste Gagné 157

Apostolat "en passant" — V. T., ptre 163

DEUX ANS

Notre revue a deux ans d'âge. Elle est jeune et nous souhaitons qu'elle le soit longtemps. Que tout en acquérant, avec le temps et l'application, les qualités qui lui manquent encore, elle sache s'adapter, se renouveler, ce qui est la bonne manière d'être jeune parce qu'elle permet de garder le bénéfice de l'expérience.

Elle a ce qu'il faut pour cela: de la matière vieille et jeune pour cent ans de publication, un domaine immense et varié tant au point de vue historique qu'au point de vue géographique, une équipe nombreuse qui promet une collaboration active dès qu'elle décidera de s'engager, et un monde de lecteurs qu'elle ne fait que commencer à atteindre.

Déjà — les témoignages sont nombreux et réconfortants par leur unanimité et leur appréciation — SAGUENAYENSIA a prouvé son opportunité et sa valeur comme moyen d'information. Dans à peine douze livraisons elle a apporté des solutions complètes à plusieurs problèmes d'histoire et de géoographie. Qu'il suffise de signaler: les voyages du Père Albanel, le site du Poste de Métabetchouan, l'Hôtel-Dieu Saint-Vallier et les Soeurs du Saint-Sacrement, les noms géographiques de la Côte-Nord, les explorations de la rivière Péribonka, l'aviation au Lac Saint-Jean, les représentants parlementaires de la région jusqu'à 1960, le cas des monts Watshish, plusieurs de nos écrivains, des monographies, les réponses aux questions... Nous estimons qu'à ce rythme notre revue finira par constituer, avant très longtemps, une sorte d'encyclopédie régionale. Plusieurs études de longue haleine sont commencées pour répondre à ce but.

Il serait apportun, croyons-nous, de faire en sorte que les écoles de la région aient toutes la collection complète de SAGUENAYENSIA. Cela ne coûterait qu'un abonnement régulier et la revue apporterait une solution immédaite et heureuse au problème de l'enseignement de l'histoire régionale, réclamée par le besoin et recommandée par les autorités mais en pratique irréalisable à cause du manque d'ouvrages à la disposition des élèves et du personnel enseignant. Il faudra attendre des années encore avant de pouvoir publier un livre pouvant servir de manuel pour l'histoire du Saguenay; en attendant, la revue apporterait tous les deux mois de la matière nouvelle et suffisante pour donner aux jeunes la curiosité et le goût de l'histoire et de la géographie de leur région.

Nous soumettons humblement l'idée, désirant, pour notre part, que le plus grand nombre possible de nos compatriotes profitent de l'effort que nous nous imposons pour les renseigner sur l'oeuvre qu'ils ont à continuer.

La DIRECTION.

DANS LE DOMAINE DES ARTS

CHARLES HUOT ET L'ABBÉ DELAMARRE

III - Au Royaume du Saguenay

L'amitié de l'abbé Delamarre a attiré le peintre au Saguenay. Charles Huot a entrepris de nombreux voyages à destination de cette région pour y rencontrer son ami, pour livrer des tableaux et pour exécuter les commandes qu'il lui obtenait. Ses fréquents séjours dans les sites pittoresques et variés, grandioses et simples à la fois, d'une nature sans appâts ont laissé des traces dans son oeuvre.

Aurore

C'est avec l'**Entrée du Saguenay au clair de lune**, peut-être, que s'écrivait la première page de l'histoire de l'art au Saguenay, si bien illustrée par Charles Huot. Le "peintre national" a ensuite reproduit la **Chapelle de Tadoussac**, le **Quai de Tadoussac**, **Le Petit Saguenay**. Ce dernier tableau figurait au salon de Paris en 1884. (26). La **Chapelle de Tadoussac** a été cédée au Musée Provincial de Québec (27). Le Musée Saguenéen, à Chicoutimi, possède aussi deux tableaux de Huot représentant la **Vieille Chapelle** vue de face et vue de côté, ainsi qu'un représentant l'**Anse à l'Eau**, à Tadoussac.

Ayant ensuite remonté "ce beau fleuve" aux rives escarpées et sauvages, il débarque à Chicoutimi pour couvrir de chefs-d'oeuvres la métropole du Saguenay.

La cathédrale

L'artiste écrivait à son "cher supérieur et cousin", le 10 janvier 1903: "J'ai arrangé toutes mes affaires de manière à pouvoir commencer le printemps prochain les deux tableaux de l'église de Chicoutimi. Mon programme est tout préparé et, comme il a été convenu avec Mgr Labrecque, je commencerai à la fin d'avril." Et le 27 août 1903, le journal LA DEFENSE publiera la note suivante: "Le grand tableau de l'**Assomption** auquel travaillait M. Huot, notre peintre canadien, depuis quelques semaines, est maintenant dévoilé et fait l'admiration de tout le monde qui visite la cathédrale. M. Huot s'est mis tout de suite en frais de commencer l'autre tableau qu'il doit exécuter et qui représentera la **Sainte Famille**." (28) Cet entrefilet revient sans doute à la plume de son fidèle ami. Ces toiles ont péri avec la cathédrale dans le grand feu de 1912.

Le Séminaire

Deux toiles décoraient aussi la chapelle du Séminaire: une représentant **Saint Antoine de Padoue** et une autre représentant **Saint Dominique**. C'est encore dans LA DEFENSE qu'on pourra découvrir ces lignes à leur sujet: "La chapelle du Séminaire de Chicoutimi vient de s'enrichir d'un beau tableau de Saint Antoine. Notre peintre canadien y a mis tout son talent et, en vérité, l'oeuvre est

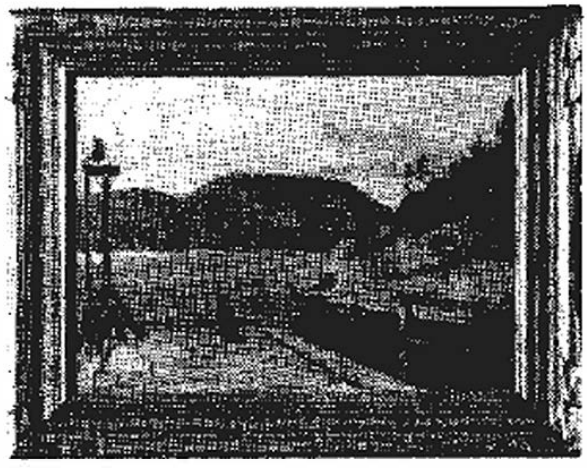

Huot — L'Anse à l'Eau (Tadoussac).

digne de M. Huot. Le tableau, commencé à Rome, où le peintre a trouvé tous les documents nécessaires à son oeuvre, a été terminé dans la chapelle du Séminaire." (29) Voici la description et l'appréciation de ce tableau: "Saint Antoine y est représenté à genoux dans son oratoire, devant un prie-Dieu. Le livre des Saintes Ecritures est ouvert devant le saint. Il a cessé de lire, sa vue est tournée vers l'Enfant-Dieu qui lui apparait d'une manière tangible et ses bras sont tendus vers le céleste Enfant qui descend vers lui dans un rayon de lumière. La figure de saint Antoine est vraiment belle et reflète quelque chose de divinement suave et paisible. Toute la composition du tableau est impeccable. Vous êtes devant des figures d'une angélique beauté et d'une vérité saisissante. Le peintre a donné l'expression de la vraie sainteté." Plus bas, l'auteur écrit: "Nous sommes heureux d'apprendre que M. Huot commencera immédiatement une autre peinture pour la chapelle du Séminaire. Ce sera un tableau de S. Dominique. Ce tableau est un don de M. le curé Lavoie de l'Ile aux Coudres." Le 22 mars 1904, Madame Huot avait écrit de Rome au supérieur du Séminaire, au sujet de son mari: "Il a trouvé une belle gravure pour votre tableau de Saint Antoine de Padoue." (30)

Plus heureuses, ces deux oeuvres ont échappé au désastre de 1912 et, après avoir été conservées pendant quelques années dans l'église de la paroisse du Sacré-Coeur de Chicoutimi, elles sont revenues au Séminaire. (31)

De plus, le Séminaire de Chicoutimi possède, depuis le début de novembre 1960, le magnifique tableau de Saint Jérôme qui dominait le maitre-autel de l'église de Saint-Jérôme et qui date de 1903 ou 1904.

L'Hôtel-Dieu

M. Charles Huot, rapportent les Annales du Séminaire de Chicoutimi, descendit du train de Québec vendredi le 12 octobre 1900 avec un tableau de **Saint**

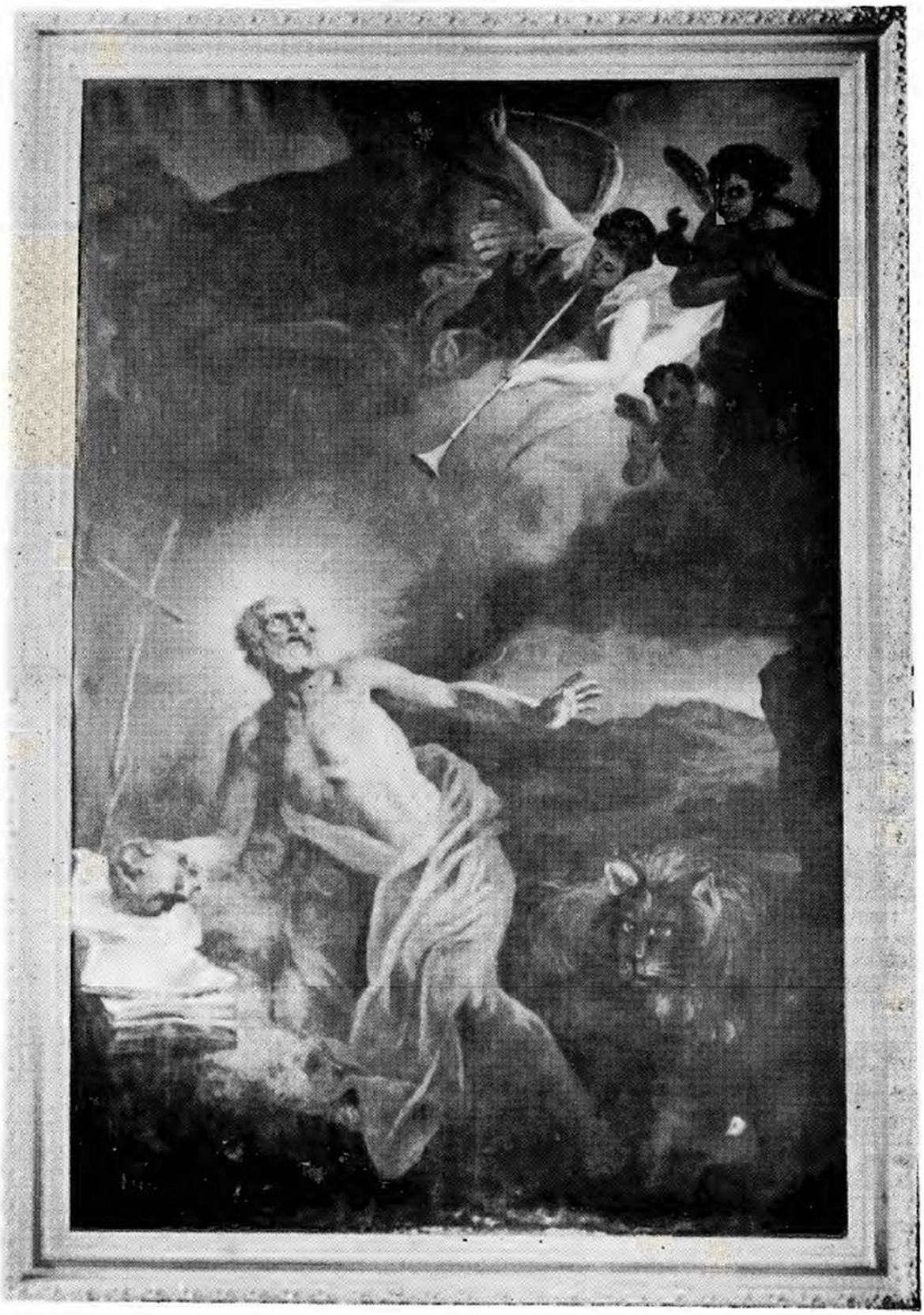

Rouen — Grand tableau de saint Jérôme.

Huot — Retour du Calvaire. (Vieille Chapelle de l'Hôtel-Dieu Saint-Vallier).

Antoine commandé par le directeur de l'Oeuvre de Saint Antoine (toujours l'abbé Delamarre) pour la chapelle de l'Hôtel-Dieu Saint-Vallier. Le chroniqueur ajoute que le peintre a installé et terminé le tableau sur place. Il s'agit sans doute du **Miracle de la mule** qui surmonte l'autel latéral de gauche dans la chapelle de l'époque.

A l'occasion du vingt-cinquième anniversaire de la fondation de cette maison l'artiste installait encore, en mai 1909, et cette fois au-dessus du maître-autel, un tableau intitulé **Le retour du Calvaire**. Sainte Véronique y présente à la Vierge des Douleurs le voile de la Sainte Face. Mgr Labrecque, l'abbé Delamarre et le peintre lui-même en furent les donateurs (31a). "J'ai reçu votre lettre. Je savais que Mgr Labrecque voulait qu'il y eût un tableau de vous pour la fête du 25ième anniversaire de l'Hôtel-Dieu. Les Soeurs m'ont communiqué votre réponse et je vois que ça marche. De mon côté, je vois que ça marchera aussi; car Mgr vient de m'inviter à payer la moitié des $150.00 que vous demandez. J'ai accepté avec empressement; car nous serons trois à offrir ce souvenir à l'Hôtel-Dieu: vous d'abord qui contribuerez par la plus forte part, avec la grosse réduction que vous faites, puis Monseigneur et moi. J'aime beaucoup la compagnie dans laquelle je me trouve pour ce cadeau." (32) L'artiste avait écrit à l'abbé Delamarre, le mois précédent: "La Mère St-Gabriel me demande mon prix... Je demande $150.00; j'aurais été justifiable d'exiger presque le double, car le travail est très difficile. Mais j'ai diminué mon prix, étant désireux de participer aux souscriptions qui vont se faire à propos de l'agrandissement de la chapelle." (33)

Et **l'Apparition de Lourdes**, de Huot, décore depuis 1903 ou 1904 l'autel opposé à l'historique oratoire de Saint Antoine situé dans la même chapelle.

Les Soeurs Antoniennes

Charles Huot, qui a peint le **Chemin de la Croix** de l'église Saint-Patrice de Rivière-du-Loup, a aussi peint un **Chemin de la Croix** pour les Soeurs Antoniennes de Marie. L'abbé Delamarre apprécie l'oeuvre de son ami dans une lettre du 29 décembre 1915: "J'ai reçu à temps votre bonne lettre et à l'arrivée des tableaux je me suis rendu chez les Soeurs de Saint-Antoine. Avec infiniment de raison, elles trouvent leur Chemin de la Croix très beau et elles l'ont reçu avec enthousiasme. Mgr Lapointe, supérieur du Séminaire, qui semble avoir le gros mot à dire là-dedans, m'a paru très satisfait. Pour ma part, je suis enchanté et je vous remercie très sincèrement d'avoir enrichi, pour un prix modique, la chapelle des Soeurs de Saint-Antoine de ces peintures si précieuses et qui rendent si bien ce qu'elles veulent exprimer." (34) D'abord placé dans la chapelle du couvent, près du Séminaire, cette série de tableaux a été transportée dans la chapelle de la Maison-Mère. (35) Elle orne actuellement la chapelle de l'Ecole Apostolique, attenante à la Maison-Mère.

Monsieur J.-E.-A. Dubuc

Monsieur J.-E.-A. Dubuc, industriel de la ville de Chicoutimi, a commandé plusieurs tableaux à Charles Huot. En voici l'énumération.

L'escalier donnant sur la cour du Petit Séminaire de Québec,

Un **Angélus,**

Un **Indien faisant des travaux au couteau,**

Un **Intérieur d'église,** (Saint-Malo, France), où l'on voit la chaire,

Un **Vieux Canadien** près de son four à pain,

La **Vieille Chapelle de Tadoussac** (fusain),

Un **Retour de l'école** (à Saint-Fidèle, le petit Paul Bergeron mange une soupe).

Ces peintures ornent la maison de monsieur Antoine Dubuc à Chicoutimi, fils de l'industriel. (36)

L'honorable Antonio Talbot

A sa résidence à Chicoutimi l'honorable Talbot possède deux peintures de Huot: une **Chaire de l'église de Saint-Malo** et une **Maison natale de Jacques Cartier**, ainsi qu'un autoportrait en pastel.

Plusieurs autres

On a pu recenser plusieurs autres Saguenéens qui possèdent des oeuvres de notre peintre national. Donnons-en simplement la liste.

Huot — Liseuse. (Mlle Alice Huot).

Jean-Julien Fortin, une peinture: **Jeune homme à l'établi.**

Jacques Gagnon, une aquarelle: **Nature morte à la bouteille.**

René Bergeron, une peinture: **Nature morte au pot de grès.**

Docteur Joseph Bruneau, une peinture: **Intérieur canadien**, étude pour le Sanctus à la maison.

Jacques Roberge, une peinture: **Pêcheur à l'île d'Orléans.**

Mademoiselle Aline LeMay, une peinture: **Sous-bois.**

Le salon d'exposition de l'Art Canadien, à Chicoutimi, possède trois peintures: une petite **Marine**, **Au Lang-Sault** et une **Liseuse** (qui est mademoiselle Alice Huot); une aquarelle: **Paysage du Lac-Bouchette**; un crayon: **La mort d'Abel**; un fusain: **Le lutteur** (en qui on reconnait Eugène Tremblay).

Aux oeuvres appartenant à la Société Historique du Saguenay déjà mentionnées dans les collections du Musée Saguenéen il faut ajouter quatre pochades, sujets de la région, et quelques crayons: un **Repas au Chantier**, **La montée du Club** (au lac Waspissagung), **La cuisine du Camp**, **Intérieur d'un camp**, **Lac Edouard**, etc.

Un fusain

Un fusain, l'**Assassinat de Sertorius**, a été donné à Mgr J.-Edmond Duchesne, alors supérieur du Séminaire, par la fille du peintre, mademoiselle Alice Huot, vers 1935

ou 1936. Ce prélat, qui a bien connu l'artiste à Rome et sa famille, avait exposé cette oeuvre d'art et ce souvenir dans ses appartements de principal à l'Ecole normale du Bon-Pasteur à Chicoutimi. Il l'a laissé à l'Hôtel-Dieu Saint-Vallier à sa mort, en 1959.

Nombreux portraits

A la galerie des portraits commandés à M. Huot se rattachent les nombreuses figures d'hommes et de femmes, de prêtres et de laïques de l'histoire du Saguenay dont le pinceau de l'artiste a fixé les traits pour la postérité. Citons les portraits de l'abbé Henri Cimon, de l'abbé Elzéar Delamarre et de ses parents, de Mgr Eugène Lapointe vers 1923 (38), de l'abbé Georges Gagnon, curé de Saint-Jérôme (39), de l'abbé Narcisse Dégagné (peinture qui a péri dans le feu de 1912) (40), d'un monsieur Gaudreault (41), de Damase Jalbert, chez Henri Jalbert, à Chicoutimi, des parents et grands-parents de Mgr Simon Bluteau (1907), longtemps exposés dans le presbytère de Saint-Félicien, au Lac Saint-Jean, et conservés dans la famille Bluteau (42), de madame R.-H. Beaulieu de Chicoutimi (Alida Palardy), soeur de madame J.-E.-A. Dubuc; aussi de Mgr J.-B. Martel et de ses parents M. et Mme Honoré Martel (d'après une photographie sur zinc), maintenant au Musée Saguenéen, etc., etc. (43) Un ancien aumônier des Ursulines de Roberval, l'abbé Thomas-Victor Marcoux, décédé, a également commandé un portrait de la révérende Mère fondatrice du couvent, Mère Saint-Raphaël. Ce cadeau a été présenté aux religieuses le jour de sa fête patronale, le 24 octobre 1917 (44).

Maria Chapdelaine

"Maria Chapdelaine" (Eva Bouchard), longtemps secrétaire de l'abbé Delamarre et que le peintre a rencontrée et connue à l'Ermitage, demanda à Charles Huot de peindre son portrait d'après des photographies. "Voulez-vous dire à Mlle Chapdelaine que je suis très heureux d'avoir ses photographies et que je me propose de lui écrire tout prochainement" (45), écrivait M. Huot à l'abbé Delamarre. Maria se proposait de faire reproduire cette peinture en carte postale, mais le projet n'eut pas de suite (46).

Hébertville

Les tableaux de l'église de Notre-Dame d'Hébertville remontent à l'été de 1916 (47), mais leur histoire date de 1909. Le projet naquit à cette époque. "J'ai l'espoir qu'Hébertville, écrivait l'abbé Delamarre le 28 sep-septembre 1909, vous donnera son église à terminer et à décorer. Le curé, un de mes amis, goûtait fort ce projet et s'y prêtait. Finalement les travaux ont été remis à une autre année. Ce sera une affaire à cultiver." (48) Mais monsieur le curé Louis Gagnon, là depuis 1914, la reprit plus tard, comme les faits le démontrent. Le peintre vint installer lui-même ses peintures au cours du mois d'octobre de l'année 1916 (49). Voici l'énumération et la distribution des sept tableaux.

Apparition de Jésus à Madelaine, au-dessus du maître-autel;

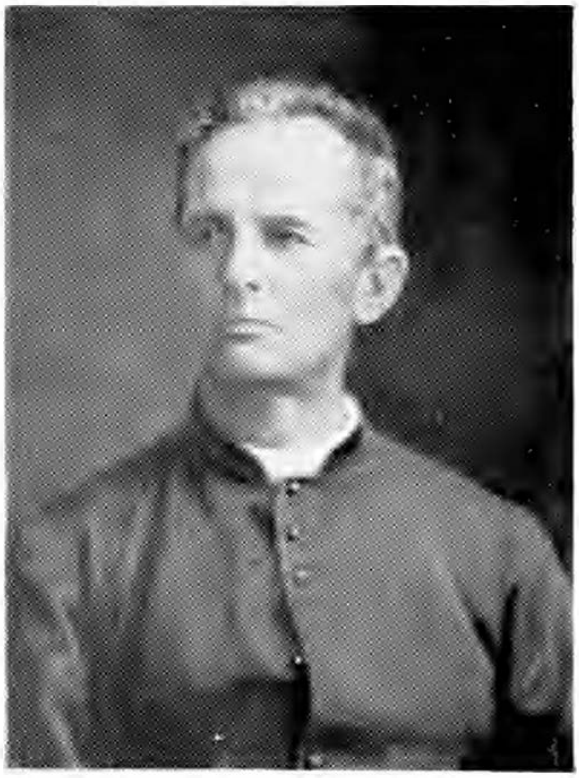

Huot — L'abbé Georges Gagnon, curé de Saint-Jérôme.

Ascension de Jésus, du côté de l'Evangile;

Assomption de Marie, du côté de l'Epître;

Apparition du Sacré-Coeur, au bord du choeur, du côté de l'Evangile;

Sainte Vierge donnant le chapelet à saint Dominique et petit Jésus donnant le scapulaire à sainte Marguerite, au bord du choeur, du côté de l'Epître;

Présentation de Jésus au temple, au-dessus de l'autel latéral de sainte Anne, du côté de l'Evangile;

Visite des bergers au berceau de Jésus, au-dessus de l'autel latéral de saint Joseph, du côté de l'Epître. (50)

Saint-Jérôme

Trois tableaux de Huot décorent l'église de Saint-Jérôme:

Saint Jérôme entendant la trompette du jugement,

Le Sacré-Coeur apparaissant à Marguerite-Marie,

Sainte Anne instruisant la petite Marie.

Ces tableaux auraient été installés vers 1903 ou 1904 (51).

Le monument Hébert

Il fera sans doute plaisir à toute la population du Lac Saint-Jean de savoir que le peintre Charles Huot avait été consulté sur l'érection du monument Hébert. En septembre 1923, à l'instigation de l'abbé Jérémie Gagnon, curé de Saint-Wilbrod (Station d'Hébertville), on lança un mouvement dans le but d'ériger un monument

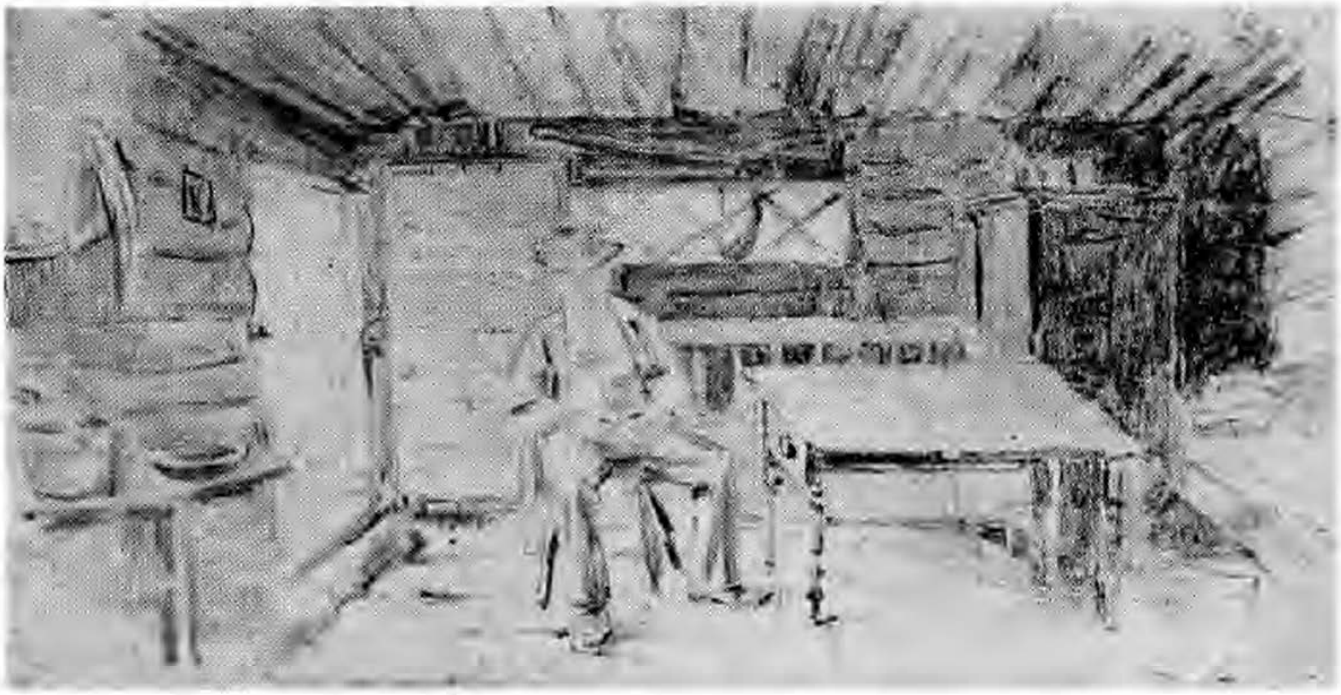

Huot — Intérieur d'un campe: Rivière-à-Pierre. (Esquisse au crayon).

à l'abbé Nicolas-de-Tolentin Hébert, père de la colonisation du Lac Saint-Jean. Ce devait être l'hommage de la population reconnaissante. Comme toujours, en pareilles circonstances, on demanda l'avis de l'abbé Delamarre. Il s'empressa d'écrire à son ami: "Il y a une quinzaine de jours que l'abbé Jérémie Gagnon, curé de Station d'Hébertville, m'a chargé de vous demander une esquisse pour le monument du révérend M. Hébert, que l'on veut ériger sur la place de l'église à Hébertville, paroisse qu'il a fondée... Il s'agit donc d'élever un monument au révérend M. Hébert, le pionnier de la colonisation au Lac Saint-Jean, comme vous le savez..., et j'ai ajouté que vous étiez en mesure, vous, de réaliser l'idéal que l'on peut avoir d'un tel monument. Je vous ai compromis irrémédiablement. J'ai même décrit quelque peu le monument. Il me semble que la statue de M. Hébert doit être de grandeur héroïque, en soutane et manteau et la tête couverte. La main gauche doit porter le bréviaire fermé, la main droite est étendue au-dessus de la tête d'un colon vêtu convenablement, ni endimanché ni déguenillé, placé en avant de la statue de M. Hébert, un peu du côté droit, sur un degré inférieur de quelquse pouces. Le colon défricheur est prêt pour l'action. Il a sa hache et sa pioche. Il regarde l'avenir avec confiance tandis que le prêtre colonisateur étend sa main sur sa tête pour le protéger, le guider et attirer sur lui les bénédictions de Dieu. Les degrés de la base ne pourraient-ils pas être remplacés par un tertre dont la statue de M. Hébert occuperait la partie la plus élevée?

"C'est tout ce que j'ai à vous dire à présent sur le sujet. Maintenant, comme j'ai retardé trop pour ma part, auriez-vous la bonté de me faire, le plus tôt possible, un dessin du monument, dans la ressemblance, à peu près, de la description ci-dessus? Vous connaissez le site et le personnage qu'on veut y mettre; avec ces quelques détails que je vous donne vous allez faire le dessin d'un monument qui pourra se faire pour le montant de six à sept mille piastres (piédestal rustique en granit du pays et beau groupe en bronze) qui parlera dans la postérité. Lorsque vous aurez esquissé votre dessin vous pourrez me l'adresser et je vous dirai les retouches que ces messieurs en désirent, avant que vous le finissiez parfaitement; car ce dessin doit servir à faire la maquette à Vaucouleurs. Vous leur transmettrez votre note avec le dessin lorsqu'il sera terminé." (52) Le 9 décembre de la même année il accusera réception de l'esquisse par ces mots: "J'ai reçu en son temps votre esquisse et je l'ai transmise à monsieur le curé de la Station d'Hébertville pour la faire voir aux intéressés, et depuis ce temps-là je n'ai plus entendu parler de rien. Je présume que ces messieurs se sont adressés directement à vous et que tout ne va que mieux." (53) Qu'est-il advenu de cette esquisse? je ne saurais le dire. L'abbé Jérémie Gagnon, en tout cas, posa en diverses attitudes devant la lentille de l'appareil photographique et ces diverses photographies, dont la Société Historique du Saguenay possède des copies dans ses archives, servirent de modèle au sculpteur Guéniot (54).

Mais pour satisfaire la curiosité, l'on pourra comparer la description de l'abbé Delamarre à celle de l'abbé Laliberté, tracée d'après l'exécution réelle du monument. "Le monument se compose d'abord d'un socle de granit bleu tiré des carrières de Roberval, portant sur la face antérieure l'inscription suivante:

AU REV. N.-T. HEBERT

LA REGION DU LAC SAINT-JEAN

RECONNAISSANTE

et, sculptées dans la pierre, une gerbe de blé, la croix et la faucille. Sur le socle se dresse un piédestal en granit rouge qui supporte lui-même les statues et qu'on a marqué sur les quatre faces d'une large feuille d'érable. Le piédestal et le socle ont été préparés par MM. Lavoie et Robitaille, de Roberval.

"Les statues en bronze, oeuvres du sculpteur Guémot et coulées à Tourcoing par Prouvost Denonviliers, représentant l'abbé Hébert, tête nue, qui d'un geste à la fois paternel et viril montre au colon qui l'accompagne les vastes champs qui s'offrent au labeur et aux conquêtes futures. Celui-ci, la hache sur l'épaule et le chapeau à la main, attend d'avoir reçu les derniers conseils de son pasteur vénéré pour commencer son oeuvre." (55)

Après avoir considéré plusieurs propositions, le comité a arrêté son choix au projet qui a vue le jour et que nous venons de mentionner. L'esquisse de Charles Huot figurait sans doute parmi ces projets (56).

C'est au Lac Bouchette, à cet Eermitage devenu lieu de pèlerinage créé par l'abbé Delamarre, que le peintre Huot devait faire ses meilleurs séjours et mettre son art à contribution pour les oeuvres cheres à son illustre ami.

Maurice d'HESRY.

(26) R.P. LeJeune, O.M.I. **Dictionnaire général du Canada**, art. sur Charles Huot.

(27) Lettre de Mlle Alice Huot à l'auteur, 15 octobre 1951.

(28) LA DEFENSE, journal de Chicoutimi, 27 août 1903, p. 6.

(29) LA DEFENSE, 25 août 1904, p. 1.

(30) lettre de madame Louise Huot à l'abbé Delamarre, Archives du Lac Bouchette.

(31) Lettre de M. le chanoine Victor Tremblay à l'auteur, 19 septembre 1951

(31a) **Histoire de l'Hôtel-Dieu Saint-Vallier**, 1934, p. 206.

(32) Lettre de l'abbé Delamarre, 20 avril 1909.

(33) lettre de M. Charles Huot, 27 mars 1909.

(34) Lettre de l'abbé Delamarre.

(35) Lettre de M. le chanoine Victor Tremblay à l'auteur, 8 août 1950.

(36) Idem, 19 septembre 1951.

(37) Lettre de Mlle Alice Huot à l'auteur, 15 septembre 1951.

(38) lettre de l'abbé Elzéar Delamarre, 1922.

(39) Lettre du chanoine Victor Tremblay à l'auteur, 19 septembre 1951.

(40) Idem, 19 septembre 1951; lettre de l'abbé Delamarre, 12 janvier 1914.

(41) Utre de M. Charles Huot, 2 décembre 1909. Archives du Lac Bouchette.

(42) Lettre de l'abbé J. Brassard au chanoine Victor Tremblay, 22 septembre 1951; lettre de l'abbé Delamarre, 8 janvier 1911.

(43) Lettre de Mlle Alice Huot à l'auteur, 15 octobre 1951.

(45) Lettre de M. Charles Huot, 5 septembre 1922. Archives du Lac Bouchette.

(46) Lettre de Mlle Alice Huot à l'auteur, 15 octobre 1951.

(47) Lettre de l'abbé Delamarre, 18 août 1916; PROGRES DU SAGUENAY, 12 octobre 1916, p. 3.

(48) Lettre de l'abbé Delamarre.

(49) PROGRES DU SAGUENAY, 12 octobre 1916, p. 3.

(50) Lettre du chanoine Victor Tremblay, 4 octobre 1951.

(52) Lettre du chanoine Victor Tremblay, 8 août 1950.

(53) Lettre de l'abbé Delamarre, 12 novembre 1924.

(54) Lettre du chanoine Victor Tremblay, 19 septembre 1951.

(55) A. Laliberté, ptre, **Les Fêtes du monument Hébert**, éd. Le Syndicat des Imprimeurs, Chicoutimi, 1926, pp. 87-89.

(56) Idem, p. 41.

UNE PAGE ROUGE

LE FEU DE 1846

Le "Grand Feu" de 1870 revient souvent dans les souvenirs, dans les questions, dans les écrits: il est le drame qui fait époque, il marque un tournant dans l'histoire du Saguenay, et il est fixé dans la tradition.

La region avait subi une épreuve semblable en 1846. On la connait moins. Le désastre avait été moins étendu, mais il ressemblait à celui de 1870 par ce caractère de violence qu'on pourrait qualifier d'infernale, et il était proportionnellement aussi ruineux, étant donné le nombre moindre et le peu de ressources des établissements, tous à leurs débuts, de même que l'éloignement des secours.

Il est bon de donner une fois une documentation assez complète sur cet évènement.

Commençons par la lettre que le Père Honorat, O.M.I., supérieur de la mission du Saguenay, écrivait à l'archevêque de Québec le lendemain du désastre.

Grande-Baie, 6 mai 1846.

Monseigneur,

Dieu nous a visités. Nous sortons du feu qui a consumé hier en deux ou trois heures nos deux grands villages de la Grande-Baie. moins l'église de St-Alexis, le presbytère, la maison et le hangar de la Compagnie, et une douzaine de pauvres maisons que celles-ci ont conservées. La plupart des maisons de la Compagnie et leurs dépendances sont aussi devenues la proie des flammes. Il en a été par le bras du Saguenay qui conduit à Chicoutimi comme tout autour de la Grande Baie Un homme arrivé hier de ces parages nous a donné cette triste nouvelle. Nous ne savons encore rien de Chicoutimi; mais il est très probable que le même fléau a également sévi sur cette pauvre population. Avec les habitations des particuliers, les moulins de M. Price, tous les madriers, tous les quais sont également devenus la proie des flammes. Jamais position n'a été pareille à la nôtre. Il y a 3000 personnes à nourrir et c'est tout au plus si les provisions restées de

l'hiver dans les magasins de M. Price pourraient suffire pour quelques personnes. Pourraient-elles durer plus longtemps et en viendrait-il de nouvelles par les goellettes, le besoin de provisions est on ne peut plus pressé.

La flamme a dévoré et maisons et animaux en grand nombre, et provisions et vêtements, tout en un mot, même le grain déjà semé sur la plupart des terres. Nos habitants n'ont plus rien, absolument rien; pas même le moyen de gagner leur vie ici par le travail, ni d'ensemencer leurs terres. Nous allons conseiller à tous ceux qui croient avoir le moyen de gagner leur vie ailleurs de retourner dans leurs anciennes paroisses; mais peu seront rassurés sur ces moyens, ayant presque tous quitté leurs paroisses précisément parce qu'ils n'y avaient pas le moyen d'y vivre.

La perte des habitants est grande. Ils ont tout perdu, mais celle de M. Price est évaluée à plus de 25,000 louis. L'excellent M. Blair qui est ici le représentant de M. Price, s'est conduit admirablement au milieu de ce si triste événement; c'est après Dieu à sa sollicitude et à sa sage direction que nous devons d'avoir conservé le peu qui reste. La pompe de l'Etablissement est encore en action en ce moment et elle a obtenu tout ce qu'on pouvait obtenir. Il est onze heures du jour. Le vent a entièrement cessé; mais il y a encore du feu dans les ruines et sur une partie des quais.

Bénissez-nous, priez pour nous; je n'ai pas besoin d'ajouter, secourez-nous. Les bons habitants de Québec, qui ont tant souffert du même fléau, trouveront encore dans leur inépuisable charité des moyens de venir à notre aide. Ici un seul voisin ne peut pas assister son voisin. Il n'y a plus au hangar que 25 quarts de farines et un plus grand nombre de quarts de lard, mais tout est au hangar et rien chez les particuliers; **quid hoc inter tantos?** Mais Dieu est là, et la charité chrétienne ne fera pas défaut.

Si mon confrère M. Maurault, que j'attends tous les jours, était arrivé, je serais moi-même le porteur de ma lettre. Ce qui me rassure, c'est que probablement M. Blair va partir aujourd'hui pour Québec en chaloupe. Je pense que ce monsieur touchera en passant à la Malbaie et à la Baie St-Paul. Je lui remettrai des lettres pour messieurs les curés des paroisses respectives. On se logera comme on pourra; mais le vivre et le vêtement et du grain pour la semence, voilà ce qu'on demande au nom de Notre Seigneur et de la Ste-Vierge. Il sera juste plus tard de rembourser à M. Price les grosses avances qu'il va faire dans cette occasion.

Je suis, avec un bien profond respect, Monseigneur, de Votre Grandeur, le très humble et très obéissant serviteur,

J.-B. HONORAT, P. O. M. I.

Cette lettre, précédée d'un pressant appel aux secours, a été publiée dans LE CANADIEN le 11 mai. Le journal ajoutait:

M. Price a été en cette occasion la providence des malheureux. Son agent, M. Blair, après avoir distribué le peu de provisions qu'il avait dans ses hangars, est monté à Québec sur le bateau à vapeur **Pocahontas** pour activer l'envoi d'autres secours, et M. Price a déjà expédié par le même bateau environ 500 quarts de farine et du lard en proportion. Mgr de Sidyme (1) a aussi envoyé, dit-on, une vingtaine de quarts de farine et quatre de lard.

Sur une réquisition en tête de laquelle se sont placés nos deux vénérables prélats (2), M. le maire de Québec a convoqué pour demain une assemblée des citoyens de cette ville qui se tiendra à l'hôtel-de-ville mercredi à deux heures.

Une trentaine de pauvres familles incendiées sont montées samedi, en goëlette.

Le livre des délibérations de la Fabrique de Saint-Alexis contient le rapport suivant. Il mérite d'être cité intégralement, en dépit des répétitions qu'il comporte, à cause de son importance et des précisions qu'il ajoute au récit de premier jet que donne la lettre du Père Honorat.

Le cinq mai mil huit cent quarante-six, la chaleur étant excessive depuis plusieurs jours, le feu des **abattis** qui avait tout embrasé bien au loin sur les terres et dans les forêts du Saguenay a causé un horrible incendie dans cette mission de la Grande-Baie. Cet incendie, excité par un coup de vent extraordinaire du Nord-Ouest, a consumé en moins de deux heures presque toutes les et ce qu'elles contenaient, les granges, etc., de l'Anse Benjamin, de St-Alphonse, une bonne partie de d'entre les deux rivières et toute la partie du village St-Alexis de Gde-Baie à venir de la Rivière à la de Mr Price. Les moulins et les quais ont été consumés. Les hommes en ce moment (c'était de midi deux heures) étaient tous ou sur les rivières à les billots ou sur leurs terres à brûler leurs **abattis**. perte des habitants a été estimée à L12,000; celle de Price à L20,000.

Sur une relation de l'incendie adressée le jour même (4) à Monseigneur l'Archevêque, Sa Grandeur et le Séminaire de Québec ont envoyé de suite des secours personnels considérables. Monseigneur nous a également obtenu de Son Excellence le Gouverneur Général (5) l'envoi d'un Steamboat qui, à huit jours de date de l'incendie, nous a fait arriver des provisions qui ont nourri les incendiés pendant deux mois entiers. Malheureusement des bruits mensongers se sont répandus dans Québec; c'est ce qui a réduit l'aumône de cette ville à la somme de L250 environ, qui ont été employés en étoffes pour vêtements.

Les mêmes faux bruits ont retenu l'élan des paroisses. On peut cependant citer Kamouraska comme ayant donné considérablement, La Malbaie, Les Eboulements et la Baie St-Paul. Dans la ville, les Communautés, malgré les bruits qui couraient, ont suivi l'élan de leur charité. Les Messieurs du Séminaire de Montréal ont fait parvenir, venant d'eux seulement, la somme de L25.

La chapelle de St-Alphonse a péri dans cet incendie ainsi qu'une maison d'école à l'Anse à Benjamin.

Les secours ont été loin d'être proportionnés aux maux causés par l'incendie, mais ils sont venus si à propos pour aider le grand nombre à ensemencer leurs terres, que tous ont pu profiter de l'abondante récolte que la divine Providence a bien voulu envoyer comme compensation. Dieu veuille que cet événement nous instruise et que nous soyons reconnaissants.

Voici quelques autres détails transmis dans une correspondance adressée au journal LE CANADIEN (25 avril).

Le feu, dès le début, a été si violent, que les femmes et les enfants ont eu à peine le temps de s'enfuir.

On compte, au moins, 150 familles, qui n'étaient pas riches, il est vrai, mais qui ont, en moins de deux heures, perdu tout leur avoir...: vêtements, linge de corps, de lit, outils, instruments de labour....; beaucoup de bêtes à cornes, un certain nombre de chevaux ont également péri. Le grain a brûlé en quantité sur les terres où il était déjà semé; on n'a pas sauvé davantage celui qui était dans les greniers...

Deux marchands qui étaient sur les lieux ont perdu, maison fermée, toutes leurs marchandises, tout leur argent, leurs comptes mêmes; la maison de l'un d'eux n'aurait pas été déplacée dans un de nos petits villages du Canada. L'autre, M. Mathieu, précédemment marchand à Québec, avait déjà passé par le feu de St-Roch.

Des "Notes sur le Saguenay" rédigées plus tard par l'abbé L.-A. Martel, curé de Saint-Alexis, et transcrites de sa main dans un registre, résument ce qui précède et donnent cette précision au sujet des départs:

Comme il n'y avait pas dans la localité assez de logements et de provisions pour toute la population, le lendemain on fit embarquer 55 ou 60 personnes et enfants en bas âge à bord d'une goëlette qui fut touée jusqu'à La Malbaie par le bateau à vapeur de Mr Price.

Au sujet des secours, voici encore un articnlet du journal LE CANADIEN, paru le 13 mai sous le titre "Incendiés du Saguenay".

Son Excellence le gouverneur-général, avec une promptitude qui fait honneur à son humanité, a transmis dès lundi soir à l'assemblée législative un message annonçant qu'il avait ordonné qu'il fût distribué des rations aux incendiés du Saguenay, sous la direction du commissaire-général, et qu'il fût pris des informations sur les lieux pour constater l'étendue des malheurs causés par le feu, et recommandant à la chambre d'y subvenir.

L'honorable M. de Sales Laterrière, représentant du comté du Saguenay, informé par lettres du malheur qui venait d'atteindre la nouvelle colonie à laquelle il a toujours pris un vif intérêt, s'est rendu, sans perdre un instant, auprès de Son Excellence le gouverneur-général pour solliciter des secours prompts et efficaces, et il n'a pas sollicité en vain; car M. l'assistant-commis, le général Milikin, a reçu l'ordre d'expédier des secours en toute hâte, et le bateau à vapeur Saint-Georges part ce soir avec 150 quarts de farine et autant de lard pour le Saguenay.

Le même journal, à la date du 22 mai, réaffirmait savoir "de source certaine, que ce malheur n'est que trop réel", **annongait que** "heureusement le feu... n'a pas exercé le même ravage à Chicoutimi, où deux maisons seulement sont devenues la proie des flammes", **et rappelait que c'était** "encore les deux tiers" **des colons du Saguenay qui subissaient** "le mal et dans toute son intensité". **Il répétait son appel, signalant que** "la misère des pauvres habitants du Saguenay, après un tel désastre, leur position particulière et leur isolement de toutes les autres paroisses dont la plus rapprochée s'en trouve encore éloignée de trente lieues, ne leur laissent de secours que dans la charité générale".

On recevra avec reconnaissance, ajoutait-il, de l'argent, du grain, des provisions de bouche, des hardes tant vieilles que neuves pour personnes de tout âge, des étoffes du pays, du coton jaune, blanc, et autres étoffes pour vêtements et linges pour tous usages, tout étant devenu la proie des flammes.

Il terminait en priant "les journaux, tant anglais que français,.... de vouloir bien reproduire cet article".

Il n'est pas mauvais de citer ici un extrait d'une lettre écrite de La Malbaie le 27 mai et rapportant ce témoignages d'une personne qui "était témoin de l'incendie et a demeuré à la Grande-Baie jusqu'à ce jour".

Rien d'édifiant comme la docilité avec laquelle, dès le lendemain, ils se sont conformés aux sages avis qui leur ont été donnés. Ils se sont de suite remis à l'ouvrage, tant sur leurs terres qu'aux chantiers où la compagnie Price les appelait de nouveau; mais ne les a-t-on pas vus solliciter des secours d'une manière scandaleuse? Tout étant réglé dès le soir de l'incendie, et les provisions qui restaient au hangar de la compagnie Price ayant été examinés, chacun, le lendemain, est venu suivant l'ordre donné recevoir, à son tour et à son compte, des provisions pour un certain nombre de jours. Par excès de précaution, craignant que quelque contre-temps ne retardât les secours que l'on s'était empressé de demander, ces provisions n'étaient autre chose qu'une pauvre ration bien minime en viande et en pois, proportionnée au nombre et à l'âge des personnes dans chaque famille.

Les sinistrés, selon le même témoignage, ont subi sans murmures ni révolte, sinon sans plaintes, leur dure épreuve. Aussitôt réchappés grâce aux secours reçus, ils se sont remis au travail pour "ensemencer leurs terres, qui produisirent prodigieusement cette année", **écrit l'abbé L.-A. Martel dans les notes déjà citées.** "Après les semences, **ajoute-t-il,** chacun se mit à rebâtir sa maison et dans l'automne presque toutes avaient été construites".

A côté des effets désastreux, le feu de 1846, qui avait dégagé le sol, eut, comme bien d'autres épreuves, un bon résultat: d'après l'abbé Martel, "ce fut depuis cette année que l'on se livra plus sérieusement à la culture de la terre."

Victor TREMBLAY, ptre, P.D.

(1) Mgr Pierre-Flavien Turgeon

(2) Mgr Joseph Signay, archevêque, et Mgr Turgeon, auxiliaire.

(3) Le Signe "L" indique des "louis"; unité monétaire du temps, le louis valait quatre piastres.

(4) En réalité, le lendemain, 6 mai.

(5) Charles Murray Cathcart.

Les mariages de la région

Relevé fait par Léonidas Bélanger — (Continuation)

Interprétation des sigles:

B. — Recueil des Généalogies des comtés de Beauce — Dorchester — Frontenac, par Frère Eloi-Gérard.

Ch. — Recueil des Généalogies des Comtés de Charlevoix et de Saguenay, par Frère Eloi-Gérard.

Charl. — Dictionnaire généalogique des Familles de Charlesbourg, par l'abbé D. Gosselin.

R.O. — Généalogies des Familles de la Rivière-Ouelle, par Michaud.

I.O. — Généalogies des Familles de l'île d'Orléans, par l'abbé Michel Forgues.

Beaupré. — Généalogies des familles de la Côte Beaupré, par l'abbé Charles Beaumont.

R. — Tableau généalogique des Mariages du diocèse de Rimouski, par Mgr C.-A. Charbonneau

PAROISSE SAINT-ALEXIS DE GRANDE-BAIE

(La première paroisse de notre beau Royaume du Saguenay)

1845

Le 26 mai. — NERON, Ephrem, fils majeur de François Néron et de Geneviève Nadeau; marié à Christine BOUDREAULT, fille majeure d'Ignace Boudreault (Ch. 8) et de Marie-Anne Bergeron (Ch. 6) de Ste-Agnès.

Le 27 mai. — BELLAY, Flavien, fils majeur de Moyse Belley (Ch. 9) et de Louise Tremblay (Ch. 200); marié à Mathilde COTE, fille majeure de Michel Côté (R. 237) et de Mathilde Boucher (R. 7) de l'Ile Verte.

Le 27 mai. — SAVARD, Pascal, fils mineur de Thomas Savard (Ch. 92) et de Marie Bouchard (Ch. 53); marié à Marguerite BELLAY, fille mineure de Moyse Bellay (Ch. 9) et de Louise Tremblay (Ch. 200). Dispense du 4ième degré de consanguinité.

Le 30 juin. — KELLEY, Pierre, de St-Nicolas, demeurant actuellement à Chicoutimi, fils majeur de Michel Kelley et de Marie-Anne Dempsey, de St-Nicolas. (Il signe Peter Kelly); marié à Marguerite BRASSARD, fille mineure d'Alexis Brassard (Ch. 18) et de Modeste Maltais (Ch. 3) de La Malbaie.

Le 15 juillet. — SIMARD, Toussaint, fils majeur de François Simard (Ch. 85) et d'Angélique Tremblay (Ch. 111) de l'Anse-à-Benjamin; marié à Marie TREMBLAY, fille mineure de François Tremblay (Ch. 104) et de Marie Boudreault (Ch. 9).

Le 15 juillet. — GRENON, Henri, fils majeur d'Henri Grenon (Ch. 6) et de Modeste Bonneau (Ch. 4); marié à Emérencienne BRETON, fille mineure de Abraham Breton (Ch. 13) et d'Angélique Mercier.

Le 22 juillet. — McNICOLL, Eucher dit Archibald, de St-Alphonse, fils majeur de Thomas McNicoll (Ch. 3) et de Modeste Tremblay (Ch. 164); marié à Josephte BOIVIN de St-Alphonse, fille majeure de Jean-Baptiste Boivin (Ch. 33) et d'Euphrasine Gagnon (Ch. 48) de Baie-Saint-Paul.

Le 12 août. — GAGNE, Auguste, fils mineur de feu Louis Gagné (Ch. 41) et de Modeste Tremblay (Ch. 56) de Saint-Alphonse; marié à Irène ou Ide SIMARD, fille majeure de Pierre Simard (Ch. 119) et de Modeste Tremblay (Ch. 206) de Baie-Saint-Paul.

Le 23 septembre. — SINGELAIS, Alexandre (Ch. Pradet 10), veuf de Basilisse Tremblay (Ch. 320); marié à Flavie TREMBLAY, fille majeure de Bénoni Tremblay (Ch. 335) et de Rosalie Bolduc (Ch. 7) de Baie-Saint-Paul.

Le 30 septembre. — GUERIN, dit St-Hilaire, Adolphe, fils majeur de Pierre Guérin dit St-Hilaire et veuf de Julie Fortin (Ch. 57); marié à Delphine SIMARD, fille mineure d'Amable Simard (Ch. 146) de Saint-Alphonse et d'Euphrosine Gauthier dite Larouche (Ch. 13).

Le 25 septembre. — GAGNE, Joseph-Octave, fils majeur de Laurent Gagné (Ch. 49) et de Madeleine Boivin (Ch. 14) de l'Anse-Saint-Jean; marié à Marie-Lina SAVARD, fille mineure de François Savard (Ch. 25) et de Denise Girard de l'Anse-Saint-Jean. Dispense du 3ième degré de consanguinité.

Le 7 octobre. — BOUCHARD, Hypolithe, de Saint-Alphonse, fils majeur de Louis Bouchard (Ch. 224) et de feu Félicité Fortin (Ch. 25); marié à Aurélie SIMARD de Saint-Alphonse, fille majeure d'Ambroise Simard (Ch. 111) et de feu Angèle Côté (Ch. 4) de Baie-Saint-Paul.

Le 7 octobre. — GIRARD, Ovide, de Saint-Alphonse, fils majeur de feu Elysée Girard (Ch. 46) et de Quirille Simard (Ch. 38); marié à Delphine GUERIN dite Saint-Hilaire de Saint-Alphonse, fille mineure de Pierre Guérin dit St-Hilaire (Ch. 12) et de Marie Simard (Ch. 59).

Le 13 octobre. — BLACKBURN, David, de l'Anse-à-Peltier, fils majeur de David Blackburn (Ch. 6) et de Catherine Bouchard (Ch. 52) de La Malbaie; marié à Adèle BOUCHARD de l'Anse-à-Peltier, fille mineure de Roger Bouchard (Ch. 107) et d'Olive Tremblay (Ch 179).

Le 20 octobre. — GIRARD, Eusèbe, fils mineur de Jacob Girard (Ch. 53) et de Mathilde Bouchard (Ch. 139); marié à Marie-Désir GUERIN dite ST-HILAIRE, fille majeure de Pierre Guérin dit St-Hilaire (Ch. 12) et de Marie Simard (Ch. 59).

Le 4 novembre. — LAVOIE, Adolphe, fils mineur d'Etienne Lavoie (Ch. 75) et de Marie-Josephte Bouchard (Ch. 129); marié à Emélie DUFOUR, fille mineure de feu Louis Dufour (Ch. 33) et de Ursule Tremblay (Ch 164) de La Malbaie.

Le 18 novembre. — LANGEVIN, Grégoire, fils majeur d'Antoine Langevin, décédé (Ch. 7) et d'Elizabeth Coulombe (Ch. 7) de La Malbaie (St-Laurent I.O. 27-7-1801); marié à Marie-Céline SINGELAIS, fille mineure de Sauveur Singelais (Ch. Pradet 7) et de Judith POTVIN (Ch. 16).

Le 25 novembre. — SIMARD, Louis, fils majeur d'Alexis Simard (Ch. 128) et d'Elizabeth Tremblay (Ch. 200); marié à Oportune MINIER fille mineure de Louis Minier dit Lagacé et de Marie Richard (Ste-Anne-de-la-Pocatière 31-5-1802).

1846

Le 7 janvier. — GIRARD, Roger, fils majeur d'Elisée Girard (Ch. 29) et d'Ursule Lapointe (Ch. 6) de l'Anse-à-Benjamin; marié à Marie-Anne FORTIN, fille majeure de Jean-Baptiste Fortin (Ch. 71) et d'Angèle Bouchard (Ch. 89) de Baie-Saint-Paul.

Le 7 janvier. — LESSARD dit Robinet (.....) de Chicoutimi, veuf de Constance McNicoll; marié à Marie-Luce GAGNE, fille majeure de feu Raphaël Gagné (Ch 23) et de feu Marie Duchesne (Ch. 6).

Le 13 janvier. — GUAY, Abel (Ch. 31), veuf de Louise Thibeault (qui était elle-même veuve d'Edouard Girard); marié à Monique LE BRETON dit LALANCETTE, fille majeure d'Abraham Le Breton dit Lalancette (Ch. 13) et d'Angélique Mercier.

Le 13 janvier. — LANGEVIN, Alcibiade, instituteur, fils majeur de feu Antoine Langevin (Ch. 7) et d'Elizabeth Coulombe de La Malbaie (Ce couple s'est marié à St-Laurent, Ile d'Orléans, le 27-7-1801); marié à Catherine BERGERON, fille mineure d'Etienne Bergeron (Ch. 35) et de Félicité Brassard (Ch. 5).

Le 13 janvier. — VANDAL, François, de Chicoutimi, fils mineur de François Vandal (Ch. 5) et de feu Agnès Gagnon (Ch. 37) de Saint-Alphonse; marié à Félicité GIRARD, fille de feu Elizée Girard (Ch. 46) et de Quirille Simard (Ch. 38).

Le 20 janvier. — FORCADE, Jacob, fils majeur de Joseph Forcade (B. 2) et de Théotiste Desrocher (Ste-Croix 1-9-1818); marié à Eléonore GAUDREAULT, fille mineure d'Isidore Gaudreault (Ch. 26) et de Marie-Louise Savard (Ch. 8).

Le 3 février. — ROCHEFORT, Augustin, fils majeur d'Augustin Rochefort dit Lurette (Ch. 7) et de Modeste Tremblay (Ch. 106) des Eboulements; marié à Alexandrienne MARTEL, fille majeure de Thomas Martel (Ch. 26) et de feu Hélène Perron (Ch. 7) du Poste des Gauthier.

Le 3 février. — BOULIANNE, Luc, fils majeur de Joseph Boulianne (Ch. 4) et de feu Thérèse Simard (Ch. 55); marié à Domitilde GAGNE, fille mineure de feu Pierre Gagné (Ch. 42) et de Marguerite Barrette (Ch. 4) de La Malbaie.

Le 10 février. — SIMARD, Jules, fils majeur de Thimothée Simard (Ch. 156) et de Marie Côté (Ch. 12) de Baie-Saint-Paul; marié à Adèle BOUCHARD, fille mineure d'Ignace Bouchard (Ch. 80) et de Victoire Côté (Ch. 9) de Baie-Saint-Paul.

Le 17 février. — SIMARD, Hypolithe, fils mineur de Lambert Simard (Ch. 39) et de Madeleine Girard (Ch. 7) de l'Anse-à-Benjamain; marié à Dosithée SIMARD, fille majeure d'Augustin Simard (Ch. 120) et d'Angélique Saulnier (Ch. 5).

Le 23 février. — TREMBLAY, Magloire, fils mineur de feu Hypolithe Tremblay (Ch. 512) et d'Adélaïde Gobeil (Ch. 10); marié à Adèle GOBEIL, fille mineure d'Eugène Gobeil (Ch. 13) et de Geneviève Bouchard (Ch. 137) de l'Anse-à Benjamin. Dispense du 4ième degré de consanguinité.

Le 23 février. — MORIN, Hilarion, fils majeur de Bénoni Morin (Ch. 8) et d'Appoline Pilote (Ch. 5) du Poste Saint-Martin; marié à Adéline NOEL, fille mineure de Jean Noël (Ch. 2) et d'Angèle Fortin (Ch. 36) de l'Anse-à-Benjamin.

Le 23 février, MORIN, Narcisse, fils majeur de Bénoni Morin (Ch. 8) et d'Appoline Pilote (Ch. 5); marié à Virginie BOUCHARD, fille majeure de Jean-Noël Bouchard (Ch. 74) et de feu Madeleine Pilote (Ch. 8) des Eboulements. Dispense du 3ième degré de consanguinité.

Le 23 février. — BOUCHARD, François, du Poste Saint-Martin, fils majeur de Daniel Bouchard (Ch. 73) marié à Olimpe GOBEIL de Saint-Alphonse, fille mineure

de feu Charles Gobeil (Ch. 10) et de Marie Rodrigue (Ch. 5) de Baie-Saint-Paul.

Le 23 février. — GAGNON, Tobie, fils mineur de Charles Gagnon (Ch. 80) dit Philémon Gagnon et de Charlotte Girard (Ch. 16); marié à Emélie BOIES, fille majeure de Rock Boies (Ch. 4) et de feu Clothilde Gagné (Ch. 19).

Le 23 février. — DESBIENS, Octave, fils majeur de Joseph-Marie Desbiens (Ch. 45) et de feu Alexandrienne Dufour (Ch. 21); marié à Agathe GAUDREAULT, fille mineure d'Isidore Gaudreault (Ch. 25) et de Marie-Louise Savard (Ch. 8).

Le 27 janvier. — DALLAIRE, Hubert, fils majeur de Pierre Dallaire (Ch. 16) et de Félicité Gagné (Ch. 17) de La Malbaie; marié à Emélie SAVARD, fille mineure de François Savard (Ch. 25) et de Denise Girard (Ch. 12) de l'Anse-Saint-Jean. Dispense du 4ième degré de consanguinité.

Le 2 février. — GAGNON, Narcisse, fils majeur de Joseph Gagnon (Ch. 84) et de Marie-Luce Gilbert (Ch. 2) de La Malbaie; marié à Olive GAGNE, fille majeure de feu Michel Gagné (Ch. 34) et de Denise Girard (Ch. 12) de l'Anse-Saint-Jean.

Le 21 avril. — GAGNE, Zéphirin, fils majeur de feu Pierre Gagné (Ch. 42) et de Marguerite Barrette (Ch. 4) de La Malbaie; marié à Phébée LAVOIE, fille mineure d'Etienne Lavoie (Ch. 75) et de Marie-Josephte Bouchard (Ch. 129). Dispense du 3ième degré de consanguinité.

Le 27 avril. — GAUTHIER, Zéphirin, fils majeur de François Gauthier (Ch. Gonthier 62) et d'Adélaïde Audet (Ch. 13) de Rivière-Sainte-Marguerite; marié à Ide BOILY, fille mineure de Brunache Boily et d'Antoinette Racine. (J'ai tout lieu de croire qu'il y a ici une erreur et que ce couple est plutôt Bruno Boily (Ch. 13) et Antoinette Lavoie (Ch. 41) qui se marièrent à Baie-Saint-Paul le 8-8-1820).

Le 27 avril. — FORTIN, Alexis, de Saint-Alphonse, fils majeur de feu Jean-Baptiste Fortin (Ch. 24) et de Rose Bouchard (Ch. 28) de Baie-Saint-Paul; marié à Euprosine DUCHESNE, fille mineure de Joseph Duchesne (Ch. 84) et d'Elizabeth Lessard (Ch. 1) de Baie-Saint-Paul.

Le 27 avril. — TREMBLAY, Ambroise, de Saint-Alphonse, fils majeur de Benjamin Tremblay (Ch. donne Barthélémy 335) et de Rosalie Boisleduc (Ch. Bolduc 7) de Baie-Saint-Paul; marié à Hortance BOIVIN, fille mineure de Jean-Baptiste Boivin (Ch. 56) et de Tharsille Côté (Ch. 9) de Saint-Alphonse.

Le 27 avril. — ROY, Etienne, arrimeur, fils majeur de feu Etienne Roy (I.O. 119) et de Marguerite Picard de Québec (Saint-Gervais, 17-7-1809); marié à Priscille IMBEAU, fille majeur de feu Thomas Imbeau (Ch. 10) et de Gertrude Girard (Ch. 16).

Le 20 juin. — LAVOIE, Philippe, fils majeur de Charles Lavoie (Ch. 102) et de Marie Bouchard (Ch. 93); marié à Domitilde GAUTHIER, fille majeure de feu André Gauthier (Ch. Gonthier 17) et d'Antoinette Perron (Ch. 14). Dispense du double degré de consanguinité du 3 au 4ième degré.

Le 30 juin. — LEMIEUX, Joseph, fils majeur de Paschal Lemieux et de Reine Ouellette de Cap-Saint-Ignace (Cap-Saint-Ignace, 20-10-1807); marié à Justine GRENON, fille majeure de Henri Grenon (Ch. 6) et de Modeste Bonneau (Ch. 4).

Le 8 août. — COTE, Achille, de la Rivière-au-Canard, fils majeur de Jean Côté (R. 207) et de feu Catherine Boulée (Boulet R. 11) de l'Isle-Verte (Isle-Verte 21-7-1823); marié à Léocadie MURRAY, de la Pointe-aux-Bouleaux, fille mineure de Léon Murray et d'Adélaïde Truchon du même endroit.

Le 1 septembre. — BOUCHARD, Louis, de l'Anse-à-Benjamin, fils mineur de Ignace Bouchard (Ch. 80) et de Magloire Côté (Ch. 9); marié à Adélaïde Corneau, fille majeure de Jean-Baptiste Corneau (Ch. 9) et de Perpétue Bluteau (Ch. 5) de Sainte-Agnès.

Le 28 septembre. — L'HEBREUX, Antoine, de l'Anse-à-Peltier, fils majeur de François L'Hébreux, navigateur, et de Madeleine Barbeau, de Saint-Thomas (Saint-Thomas 23-10-1810); marié à Adélaïde Desgagné, fille mineure de Léon Desgagné (Ch. 37) et de Thérèse Laforge (Ch. Pradet 5) de l'Anse-à-Peltier.

Le 29 septembre. — NIEUGENT (NUGENT), Thomas, forgeron, fils majeur de feu Moyse Nugent et de feu Hélène Cavena, de Saint-Joachim (Ce type est d'origine hollandaise); marié à Marie-Maville DESBIENS, fille mineure de Sébastien Desbiens (Ch. 33), maitre-charpentier, et d'Elizabeth Guérin (Ch. 15) de La Malbaie.

Le 13 octobre. — JONCAS, Louis, forgeron, fils majeur de Louis-Marie Joncas (B. 6) et de Marie Tardif (B. 16) de Saint-Jean-Chrysostome; marié à Vénérente LEBRETON, fille mineure d'Abraham Breton dit Lalancette et d'Angélique Mercier.

Le 10 septembre. — TREMBLAY, Roch, fils majeur d'Augustin Tremblay (Ch. 320) de Saint-Urbain et de feu Marie-Anne Boivin (Ch. 8); marié à Mathilde IMBEAU, fille majeure de feu Thomas Imbeau (Ch. 10) et de Gertrude Girard (Ch. 16).

Le 12 novembre. — ST-JORRE, dit Sergerie, Joseph, fils majeur de Pierre St-Jorre dit Sergerie et de Marie-Louise Martin (Kamouraska 9-2-1807); marié à Marie-Louise VAILLANCOURT, fille majeure de Jean-Marie Vaillancourt et de Marie-Josephte Ouellet de Saint-Louis de Kamouraska (Kamouraska 17-8-1807).

Le 24 novembre. — DUMOND, Lambert, fils majeur de Raphaël Dumond (R. 121) et d'Elizabeth Sirois (R. 83) de Cacouna (Cacouna 22-2-1819) ;marié à Marguerite Picard, fille mineure de feu Basile Picard et de Françoise Sébastien. (Cette famille Picard est une famille huronne; ce couple s'est marié soit à Charlesbourg ou l'Ancienne-Lorette en 1826).

1847

Le 7 janvier. — GIRARD, Cyrille, fils majeur de Godefroy Girard (Ch. 49) et de Constance Dallaire (Ch. 10); marié à Léocade SAVARD, fille mineure de Léon Savard (Ch. 26) et de feu Julienne Laberge (Ch. 6).

Le 12 janvier. — BOUCHARD, Noël, fils majeur de Louis Bouchard (Ch. 224) et de feu Félicité Fortin (Ch. 25) de Saint-Alphonse; marié à Mathilde FORTIN, fille mineure de Bernard Fortin (Ch. 81) et de feu Antoinette Potvin (Ch. 8) de Saint-Alphonse.

Le 12 janvier. — GAUTHIER, dit LAROUCHE, Ephrem, fils majeur d'Augustin Gauthier dit Larouche (Ch. 22) et d'Adélaïde Tremblay (Ch. 108); marié à Eléonore SIMARD, fille majeure de Pierre Simard (Ch. 119) et de Modeste Tremblay (Ch. 206) de Saint-Alphonse.

Le 12 janvier. — RATTE, Résimond, fils majeur de Thomas Ratté (Ch. 9) et de Julienne Couturier (Ch. 3); marié à Flavie SIMARD, fille majeure de Pierre Simard (Ch. 119) et de Modeste Tremblay (Ch. 206) de Saint-Alphonse.

Le 12 janvier. — TREMBLAY dit Picotté, Prudent, fils majeur de François Tremblay dit Picotté (Ch. 504) et de Marie Boudreault (Ch. 9) de Saint-Alphonse; marié à Olive Simard, fille majeure de Pierre Simard (Ch. 119) et de Modeste Tremblay (Ch. 206) de Saint-Alphonse.

Le 12 janvier. — GAUTHIER, Romuald, fils majeur de feu Abraham Gauthier (Ch. Gonthier 29) et de Geneviève Boucher des Eboulements (St-Roch-des-Aulnaies, 1-8-1809); marié à Zoé GIRARD, fille mineure de Jacques Girard (Ch. 53) et de Mathilde Bouchard (Ch. 139).

Le 12 janvier. — PROTEAU, Joseph, menuisier, fils majeur de Jacques Proteau (Charl. 10) et de Madeleine Paradis (Charl. 12); marié à Louise-Florence BOURGET, fille mineure de Zéphirin Bourget (Charl. 3) et d'Angéle Routhier (Sainte-Foy, 16-11-1824).

Le 18 janvier. — DESBIENS, Ephrem, fils majeur de feu Etienne Desbiens (Ch. 16) et de Félicité Savard; marié à Séraphine HARVEY, fille mineure de Pierre Harvey (h. 32) et de Modeste Couturier (Ch. 2) de Saint-Alphonse.

Le 26 janvier. — BRETON dit LALANCETTE, Edouard, fils majeur d'Abraham Breton dit Lalancette et d'Angélique Mercier; marié à Hélène TREMBLAY, fille mineure de Pierre Tremblay (Ch. 292) et d'Hélène Minier (Ch. Lagacé 1).

Le 26 janvier. — GODREAULT, Louis, fils majeur d'Isidore Gaudreault (Ch. 25) et de Marie-Louise Savard (Ch. 8); marié à Anne BRETON, fille mineure de Jean-Baptiste Breton (Ch. 5) et de Marie Imbeau (Ch. 2) de La Malbaie.

Le 3 février. — SIMARD, Tiburce, fils majeur d'Augustin Simard (Ch. 120) et d'Angélique Saulnier (Ch. 5) de Saint-Alphonse; marié à Aurélie TREMBLAY, du poste Saint-Martin, fille majeure de François Tremblay (Ch. 432) et de feu Rosalie Tremblay (Ch. 28) des Eboulements.

Le 15 février. — TREMBLAY, Israël (Ch. 399), de Chicoutimi, veuf majeur de Sophie Gagné (Ch. 26); marié à Pétronille TREMBLAY, fille majeure de Jérôme Tremblay (Ch. 291) et de feu Vénérende Imbeau (Ch. 2).

Le 16 février. — COTE, Moyse, fils majeur de Jean Côté (Ch. 24) et d'Emérence Girard (Ch. 9); marié à Dorothée BOILY, fille mineure de Bruno Boily (Ch. 13) et de feu Antoinette Lavoie (Ch. 41) de Baie-Saint-Paul.

Le 12 avril. — DUFOUR, Charles (Ch. 48), de Chicoutimi, veuf majeur d'Arsène Boies (Ch. 6); marié à Adélaïde TREMBLAY, fille mineure de Mathias Tremblay (Ch. 279) et de feu Josephte Bilodeau (Ch. 8).

Le 12 avril. — DESBIENS, Alaric, fils majeur de feu Etienne Desbiens (Ch. 16) et de feu Félicité Savard; marié à Zénobie HARVEY, fille mineure de Pierre Harvey (Ch. 32) et de Modeste Couturier (Ch. 2) de Saint-Alphonse.

Le 13 avril. — VILLENEUVE, Hubert, fils mineur de feu François Villeneuve (Ch. 8) et de Rose Gagnon (Ch. 32) de La Malbaie; marié à Anastasie TREMBLAY, fille mineure de Pierre Tremblay (Ch. 292) dit Romaine et d'Hélène Minier (Ch. Lagacé 1).

Le 11 mai. — BELANGER, Léon, fils majeur de feu Bonaventure Bélanger (Ch. 11) et de feu Marie-Anne Perron (Ch. 11); marié à Marie CUNNINGHAM, fille majeure de feu Michel Cunningham (Ch. 3) et de Marie Simard (Ch. 49) de Baie-Saint-Paul.

Le 22 juin. — CHAILLET, Jean-Baptiste, fils majeur de feu Jean-Baptiste Chaillet et de feu Marie Manlouin; marié à Louise BOUCHARD, fille mineure de Lambert Bouchard et de Christine Savard.

Le 20 juillet. — BLACKBURN, Simon, de Chicoutimi, fils majeur de feu Joseph Blackburn (Ch. 8) et de Marie Harvey (Ch. 13); marié à Louise LABERGE, fille mineure de Damase Laberge (Ch. 11) et de Marie-Anne Simard (Ch. 128).

Le 20 juillet. — DESBIENS, Thomas, fils majeur de Sébastien Desbiens (Ch. 15) et d'Ursule Labrecque (Ch. 1); marié à Adèle TREMBLAY, fille mineure de Jérôme Tremblay (Ch. 291) et de Marie Duchesne (Ch. 26) Dispense du 3e degré de consanguinité.

Le 27 juillet. — GAUTHIER, Octave, fils majeur d'Augustin Gauthier (Ch. 22) et d'Adélaïde Tremblay (Ch. 108); marié à Eléonore CORNEAU, fille majeure de Jean-Baptiste Corneau (Ch. 9) et de Perpétue Bluteau (Ch. 5) de La Malbaie.

Le 27 juillet. — TREMBLAY, Narcisse, fils majeur de François Tremblay (Ch. 221) et de feu Modeste Potvin (Ch. 8) de Baie-Saint-Paul; marié à Elizabeth DESBIENS, fille mineure de Jean Desbiens (Ch. 34) et de Marie Tremblay (Ch. 171) de Saint-Alphonse.

La nouvelle croix des Escoumins

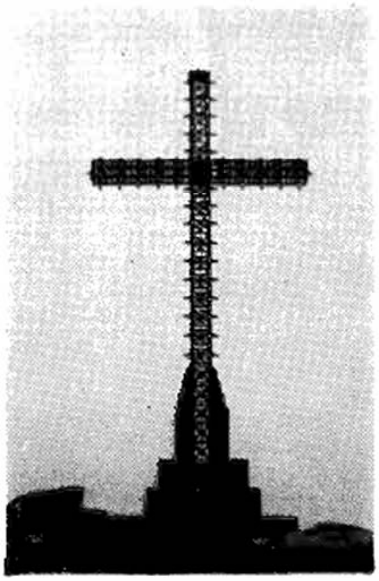

Nous avons publié dans la précédente livraison de SAGUENAYENSIA (septembre-octobre 1960, page 136) l'historique de la croix des Escoumins fait par Mgr René Bélanger. Il nous parait logique et opportun de lui donner un complément que plusieurs attendent, en publiant une description et une photographie de la croix nouvelle que les paroissiens des Escoumins ont érigée au même endroit et qui a été bénite le 25 septembre dernier par leur curé, Mgr Edilbert Lévesque, P.D., V.F.

Nous empruntons cette description au journal L'AQUILON (12 octobre 1960).

Cette nouvelle croix, en fer, est munie d'ampoules rouges et d'une ampoule blanche à chacune des extrémités des bras et du faite; ces trois ampoules blanches, en forme de triangle, symbolisent la Sainte Trinité.

De plus, ces couleurs ont été choisies pour aller de pair avec celles de l'Association des Pilotes, dont le poste a été établi aux Escoumins au début de l'année.

Cette croix occupe un site de choix, vu qu'elle est visible aussi bien du village que de la mer et ce autant le jour que la nuit; elle s'élève, si l'on peut dire, en plein fleuve, ce qui contraste avec la plupart des autres croix que l'on voit d'ordinaire se dresser fièrement sur de hauts promontoires.

Elle mesure 36 pieds de hauteur et elle repose sur un socle en ciment.

Cette érection a été rendue possible grâce à une souscription publique à laquelle la population a répondu avec grande générosité. La population des Escoumins perpétuait ainsi une tradition vieille de plus de trois siècles. C'est un geste de foi qu'il est réconfortant de constater; il fait honneur à la population des Escoumins et, comme l'écrivait Mgr Bélanger, il est une "solennelle affirmation de nos valeurs spirituelles en même temps que symbole de leur pérennité."

Questions et réponses

Comment se fait-il que le village qui porte le nom de Métabetchouan soit loin de la rivière Métabetchouan et que la localité voisine de la rivière s'appelle Desbiens?

Cette singularité, qu'on pourrait qualifier d'anomalie et qui parait due à un caprice injustifiable, est le résultat d'une suite de faits où la géographie a été malmenée par l'histoire. Voici en bref ce qui s'est passé.

Le nom **Métabetchouan** appartient premièrement à la rivière, dont il donne une des plus frappantes caractéristiques.

Il a été appliqué au canton, qui a été créé au début de la colonisation du Saguenay et qu'elle divise en deux parties à peu près égales.

Quand les colons établis près de l'embouchure de la rivière Kouspaiganish, où avait été fixé l'église de Saint-Jérôme, ont obtenu un bureau de poste, on a refusé de donner à ce bureau de poste le nom de **Saint-Jérôme**, pour éviter les embêtements qu'aurait causé perpétuellement la confusion avec Saint-Jérôme de Terrebonne; on lui a appliqué le nom du canton Métabetchouan, dans lequel il était placé. Or cet endroit se trouve à la limite du canton Métabetchouan et du canton Caron, si bien qu'il suffisait de le passer de l'autre côté du chemin pour mettre le bureau dans le canton Caron, ce qui s'est produit plus d'une fois.

Le même problème s'est posé pour le chemin de fer. La gare a reçu le nom de **Métabetchouan**, et le personnel des trains disait: "Métabetchouan Saint-Jérôme". Comme l'usage du nom de la paroisse était le plus courant, on a demandé de donner à la gare le nom de Saint-Jérôme; l'essai en a été fait, mais après quelques mois on a reconnu que les inconvénients l'emportaient sur les avantages et on a remis en place le nom de Métabetchouan.

Pendant ce temps, la rivière Métabetchouan marquant la limite entre les paroisses de Saint-Jérôme et de Saint-Louis de Métabetchouan (où le nom civil, Chambord, a pris la place dans l'usage), il ne s'y trouvait aucun centre requérant une désignation particulière, excepté le point occupé par l'ancien poste de traite et de mission et qu'on appelait "le Poste". — Le rang qui y aboutit s'appelle toujours "Rang du Poste".

Une scierie assez importante établie près du Poste par deux citoyens de Saint-Jérôme dont l'un, Louis Desbiens, avait charge de diriger les opérations, a amené l'application du nom de **Desbiens**. Le point d'arrêt du chemin de fer a été appelé "Desbiens' Mills", désignation qui n'a plus de sens depuis longtemps. Les développements réalisés par l'établissement d'une papeterie ont amené l'érection d'une paroisse sous le patronage de Saint-Emilien, remplacé par Notre-Dame du Perpétuel Secours. Et la localité a été érigée en ville sous le nom de **Desbiens.**

Le poste, tout près, garde son nom de **Poste de Métabetchouan.**

ANECDOTES

LE RUISSEAU DE LA POINTE

Il descend tout droit de la montagne en torrent de cristal et d'écume et verse à la rivière Saguenay son eau limpide tout près du quai de l'Anse-Saint-Jean. Du bateau accosté au quai on le devine plus qu'on ne le voit au fond de la tranchée qu'il découpe dans le manteau de bois vert qui habille la montagne.

Ses cascades ont fait marcher un petit moulin. Mais c'est la qualité de son eau qui lui a valu sa réputation et sa place dans l'estime de nos gens. Ceux de la Pointe en font leurs délices et ne connaissent aucune eau comparable à celle-là. Elle est célèbre dans toute l'Anse; rares doivent être dans le village ceux qui n'ont pas, à l'âge où on ne s'inquiète pas des distances, fait exprès le voyage pour le plaisir de s'abreuver au ruisseau de la Pointe.

Voici deux anecdotes recueillies pour son histoire.

Le père Charles Deschênes était un fervent de la Pointe. Instruit par lui-même, connaisseur, parlant sensément sur tous les sujets. — "un sermonaire complet", a-t-on dit de lui —; avec cela, crâne au besoin, il faisait avec aplomb la leçon aux "Américains" du bateau qui paraissaient oublier la norme des convenances, au temps où les croisières permettaient une escale au quai de l'Anse-Saint-Jean.

Il dut quitter à regret son coin de patrie pour aller passer ses dernières années à Port-Alfred, chez son gendre Théophile Jalbert. Devenu malade, il recevait des siens les soins les plus attentifs et les remèdes — remèdes parfois amers et toujours inefficaces —; c'était en vain, il se sentait atteint à mort.

Son réconfort était les visites du vicaire, l'abbé Charles Girard, un compatriote de l'Anse-Saint-Jean. Constatant avec mélancolie l'inefficacité de tous ces remèdes "patentés", comme de tous les soins ingénieux et empressés, il aurait voulu pouvoir s'accrocher tout de même à quelque espérance. "Si j'avais, dit-il avec conviction; si j'avais donc de l'eau du ruisseau de la Pointe, je ne mourrais pas."

L'abbé Girard ne dut pas être loin de le croire, car lui-même aimait tant l'eau du ruisseau de la Pointe qu'il lui aurait volontiers attribué une vertu spéciale.

Il lui arriva plus d'une fois de faire des exprès, quand il allait à l'Anse-Saint-Jean, pour s'en régaler. Des amis savaient qu'ils ne pouvaient pas lui faire un plus grand plaisir que de lui en apporter une bouteille. Son compatriote l'abbé Elias Gagnon le fit pour sa part. Il raconte qu'un jour il lui présentait, en gesticulant à plaisir, un bouteille d'eau du ruisseau de la Pointe et voulut lui en verser tout de suite un verre, mais y allant trop vite, le verre déborda. "Arrête! arrête!, cria l'abbé Girard; de l'eau comme ça, faut pas en laisser perdre."

LE FOLKLORISTE.

MENELIK A CHICOUTIMI

C'était en 1902. Ménélik, le célèbre négus d'Abyssinie, était alors une vedette mondiale, une sorte de "Grand". Moi, j'étais alors élève au Séminaire de Chicoutimi et j'avais obtenu de monsieur le Directeur d'alors la permission de prendre mes repas en dehors pour me permettre de suivre un régime alimentaire bien différent de celui que monsieur le Procureur prescrivait au pensionnaires du temps. Je pensionnais à la Rivière-du-Moulin avec les copains suivants: le grand Tancrède Villeneuve, le petit Louis Plourde, Edgar Maltais, Louis-Joseph Lévesque et Eugène Warren. Temps heureux de notre jeunesse, mais déjà si loin !

Un jour je retournais au Séminaire après le repas du midi, avec un de mes amis, élève de Rhétorique, lorsque, arrivés près de la vieille cathédrale, brûlée en 1912, mon compagnon me dit: "Regarde donc ce qui vient là!" Tournant les yeux dans la direction qu'il m'indiquait, j'aperçus devant nous, à deux cents pieds, sur le trottoir, un nègre énorme, du plus beau noir, coiffé d'un haut-de-forme gris garni d'inscriptions dorées et vêtu d'un uniforme de même couleur avec boutons d'or et chamarré de galons jaunes.

"Quel est donc ce personnage?" demandai-je à mon campagnon. "Ça, mon vieux, répondit-il, les yeux grands comme des piastres françaises, ça doit être le roi d'Abyssinie, le grand Ménélik. — Un roi. — Oui, mon petit gars; nous allons voir un roi!"

Pour ma part, j'avouerai que ce n'était pas une mince affaire que de voir un roi, en personne, se promenant dans les rues de Chicoutimi. Mon compagnon semblait encore plus transporté que moi. Cette vision inattendue le bouleversait. Nous hâtâmes le pas et allâmes nous poster sur la terrasse en face de la cathédrale, en bonne position pour pouvoir contempler à notre aise ce distingué personnage. Allez donc! Voir le Négus, le grand Ménélik.

Plus j'approchais, cependant, moins je trouvais que notre merveilleux personnage ressemblait à un roi, et tout en marchant je me faisais la réflexion suivante: Un roi, ça ne voyage pas seul comme cela, sans suite. Mon compagnon, au contraire, s'enthousiasmait davantage. Je le laissai faire. "Dépêchons-nous, dit-il. Approchons-nous le plus possible." ... Voir un roi !

Quand nous fûmes assez proches de notre personnage nos illusions tombèrent vite. Mon compagnon surtout ne put taire son désenchantement lorsqu'il constata que ce que nous avions pris pour des décorations n'était que des vulgaires écriteaux de réclame; car on pouvait lire, sur le ventre et sur le dos de notre roi déchu, ces mots: "Long Tom Tobacco — 5¢ package — Chewing and smoking tobacco?"

Je partis d'un grand éclat de rire et je dis à mon compagnon: "Passe-moi ta blague, Jos, et tirons une bonne touche en l'honneur de Ménélik".

Et notre rêve s'envola, c'est le cas de le dire, en fumée.

Percy MARTIN.

Mémoires d'un vieillard

Auguste Gagné "de Bagotville"

C'est le 3 de juin 1934 que nous avons, M. l'abbé Lorenzo Angers et moi, consulté pour la première fois ce bon vieillard du rang Saint-Joseph, dans la paroisse de Saint-Alphonse. M. Auguste Gagné avait alors 90 ans. Je l'ai revu plus d'une fois, spécialement en décembre 1935 et novembre 1936.

Il n'était pas un colosse, et sa démarche était un peu moins alerte qu'en ses jeunes années; mais son pas était ferme et son esprit n'avait rien perdu de sa vivacité. En 1936, âgé de près de 93 ans, il faisait encore sa part de besogne, pompait l'eau pour les animaux, rentrait le bois, travaillait sans cesse. Il avait bon appétit et mangeait de la viande aux trois repas. Son oreille était légèrement affectée, mais sa mémoire était très vive. C'était un charme de l'entendre. A peine avait-on soulevé une question, dit un mot sur un sujet, que tout de suite, avec précision et volubilité, il avait quelque chose à dire et le faisait avec netteté et conviction, ne manifestant le souci de la réserev que lorsque ce qu'il devait dire pouvait être au désavantage de quelqun, mais disant les choses franchement quand même pour nous donner satisfaction. Il était le type du témoin sincère, sans dol ni calcul.

Voici la plus grande partie des notes que nous avons prises au cours de nos conversations; elles sont une suite de réponses à nos questions.

M. Auguste Gagné de Bagotville.

J'ai été baptisé à Saint-Alphonse, le 3 de janvier (1844). Mon père était Octave Gagné; il venait des Eboulements. Ma mère, Céleste Simard, venait de la Baie-Saint-Paul. Mon grand-père Simard s'appelait Amable; mon grand-père Gagné, je ne sais pas son nom. Je ne l'ai guère connu; il est venu rien qu'une fois se promener et il n'a pas été longtemps; il est mort pas longtemps après.

Mon père a toujours navigué jusqu'au moment de s'établir ici. Il a vécu une dizaine d'années au village. J'avais 7 ans quand on a monté à la Petite Concession. Ma mère est morte vers 76 ou 77 ans. Elle était capable; à 75 ans elle allait encore au village avec sa petite chaudière d'oeufs. Lui est mort à 85 ans. Pris de l'asthme, il a été trente-cinq ans assis dans une chaise sans grouiller.

Saint-Alphonse s'est ouvert par les gens de Charlevoix. Le monde est arrivé et s'est mis à travailler ici et là; c'était pas chaîné.

Quand le premier feu a passé (1) j'avais un an et demi. Les gens ne savaient pas où se mettre pour se sauver. Ils charroyaient tout à la grève. Ils m'avaient mis sur une paillasse, sur la grève. Quand ils sont venus me chercher la mer avait monté et je commençais à flotter.

La Concession Saint-Honorat, c'est là que j'ai été élevé. J'avais 7 ans quand on est partis du village pour aller rester là. C'était à un mille du village. Je crois que cette Concession a été ouverte par un petit groupe; il me semble qu'ils étaient quatre. Ils ont été ensemble faire des travaux, des petites bâtisses; puis ils sont allés y rester avec leurs familles. Aujourd'hui il n'y a plus de monde, là; ça appartient à des gens qui sont ailleurs. Ça s'appelle "la Petite Concession". C'est arc-boutant d'ici, à vingt arpents, entre le rang Saint-Joseph et la Grande-Ligne, plus proche que nous du village.

Notre terre de la Concession était ce qu'il y a de mieux en terre. Dans les commencements, quand ça s'est ouvert, on apportait toutes les provisions de Charlevoix. Dans les abattis le blé pousse trop et ne fait pas de grain. Alors on semait de l'orge. On s'est mis à semer du blé quand on a commencé à labourer. Après, il s'est mis des petits vers rouges qui mangeaient l'épi; il a fallu cesser d'en semer; alors on a semé du seigle. On vendait la farine d'orge quatre piastres le quintal (112 livres).

Le premier moulin à farine a été construit par les Vingt-et-Un au-dessus de celui de Savard, chez Georges Tremblay aujourd'hui. Savard partait de la Baie; c'est lui qui a bâti le moulin en face de chez Joseph Tremblay "Théodule" aujourd'hui, dans le village.

J'ai été rien que six mois à l'école; j'avais 8 ou 9 ans. Le premier maître d'école, je vous ai déjà conté ça, était grand et sec, pauvre comme

du sel. Il s'appelait Israël Tremblay. Il était lâche (paresseux), tellement qu'il ne nous faisait pas lire; il dormait tout le temps. On jouait dans l'école. L'école était dans le fond de l'Anse; c'était bien loin pour nous autres, de la Petite Concession. Poupa me dit: "Je t'ai fait faire une petite hache; tu vas m'aider." J'ai pris la hache à 12 ans, une hache de deux livres, et j'ai commencé à travailler avec mon père. Je coupais les branches . . ., ça aidait. C'est de valeur tout de même que je n'aie pas pu aller à l'école. Aujourd'hui, voyez: j'ai bonne vue, tout ça; ça me désennuierait bien de pouvoir lire.

J'ai fait ma première communion dans la première chapelle; j'avais pas moins de onze ans. C'était du temps de monsieur Gill (2). Le vicaire était un monsieur Morisset; c'était lui qui faisait le catéchisme. Il était pas mal zezon (3); il dormait quasiment. Moi j'étais malcommode. Une fois, je prends une épingle et je pique celui qui était en avant de moi. L'autre fait un saut et crie: "C'est Auguste qui m'a piqué". M. Morisset s'éveille, me prend par l'oreille et me met dans le banc d'oeuvre.

La chapelle se trouvait sur une butte qui a été enlevée plus tard et qui est remplacée par la gare.

Je me souviens bien de monsieur Ouellet, le maitre d'école (4). C'était un bel homme, fier, propre, qui se tenait bien. Son école était la même que celle d'Israël Tremblay. Il n'a pas fait la classe longtemps à St-Alphonse. Il était marié quand il a monté à Hébertville... Il n'y a eu que ces deux maitres-là à Saint-Alphonse; ensuite ça été des maîtresses. Je ne sais pas laquelle a été la première. Arthémise Dumais, je ne connais pas ça. Je me souviens d'une Simard, fameuse bonne maitresse, dans tous les goûts, qui a fait l'école longtemps dans l'Anse.

La première fois que j'ai été dans le bois (i.e. aux chantiers) j'avais 17 ans; j'allais avoir 18 le 3 janvier. J'étais engagé à 5 piastres par mois. Je travaillais à faire des "roulways". Comme je faisais l'ouvrage d'un homme, ils m'ont donné 6 piastres.

Je suis venu m'établir ici après que j'ai été marié. Je m'étais marié dans le mois de janvier. (à Saint-Alphonse) et dans le printemps je venais rester ici.

Dans les premiers temps il y avait les Pères à Saint-Alexis et ils desservaient aussi Saint-Alphonse. Les Price avaient un moulin sur la pointe en deçà du pont des chars (actuel) de ce côté-ci de la rivière à Mars. Il y avait là des Anglais, Irlandais, Ecossais, race du bonhomme Blair ,qui travaillaient au moulin. Ces gens-là logeaient à la Grande-Baie et ils malmenaient les Canadiens. Le Père, je ne me rappelle pas lequel, dit aux Canadiens: "Bouchez le chemin, sur la côte, avec du bois; mettez-vous en arrière (de la barricade) avec des fusils et des bâtons, et s'ils vous attaquent battez-les." Ils font ça. Mais ils n'avaient pas le goût de la guerre; dès qu'ils voient arriver les Anglais ils se sauvent et s'en vont. Le père leur dit: "Vous ne valez pas une femme de France". Après ça les Canadiens furent plus maltraités qu'avant.

J'ai connu le Père Garin: gros homme, un peu courbé. Ces Pères-là étaient des Français. Ils ne prêchaient pas guère dans ce temps-là.

On avait Pitre Claveau et un bonhomme Jean qui étaient des bons conteurs. Les Pères ne pouvaient pas faire une veillée sans avoir l'un ou l'autre, ou les deux, pour conter des histoires. Invité un jour par eux, Claveau fut invité à débiter une oie et on l'avertit qu'on lui ferait tout ce qu'il allait faire à l'oie. La première chose qu'il fait, c'est d'introduire son doigt dans la porte de sortie de l'oie et de l'essuyer sur ses lèvres. "Faites-en autant..." Le bonhomme Jean avait une belle paire de boeufs; les Pères lui demandent: "Tes boeufs vont-ils bien? — Ils vont comme deux Pères..."

Pitre McLeod, j'étais jeune mais je m'en souviens comme il faut. Il était grand, vif, les yeux comme une tourte (5). Il avisait un canot à six pieds de terre et sautait droit dedans; le canot ne bronchait seulement pas. Dans le temps il n'y avait pas de loi; c'était pas organisé. Il discutait un peu, mais pas long. Les gens en avaient peur; il était fameux; on ne doit pas en trouver beaucoup qui l'ont battu.

Si j'ai connu le père Blair! J'étais pas mal vieux quand il est mort. J'ai connu toute sa famille. Un printemps, j'étais allé acheter du blé. Il dit: "As-tu secoué tes poches comme il faut? — Oui." Il prend les poches et les vire à l'envers. Il en voit tomber deux petits grains de sarrazin. "Regarde! tes deux petits grains, je vas les mâcher..." C'était un bon bonhomme.

J'ai travaillé à l'église actuelle. C'est Félix Langlais qui avait le contrat. Le curé Boucher surveillait la construction. Il était "roffe". Il avait fait venir des Irlandais pour faire la maçonne et quand une pierre n'était pas de son goût, un coup de pied et la pierre décollait. J'ai creusé moi-même pour faire le solage de l'église et je n'ai pas entendu dire qu'on ait trouvé de source en creusant. On a trouvé quelque chose à la Grande-Ligne, chez Léandre Potvin, en creusant la cave: un tronc de bouleau gros et bien sain en dessous de sept à huit pieds de terre. On l'a coupé à la hache et sorti; il était bien sain.

Quand il se faisait un mariage, le prêtre allait trouver le père Lagacé pour se faire éclaircir les délignées. Si on avait quelque doute on montait le voir et lui, tout de suite, expliquait tout ça. Il restait sur la rivière à Mars, là où reste aujourd'hui Joseph Girard. Je l'ai bien connu. Il a été bon toute sa vie. Ces Lagacé sont partis d'ici; je ne sais pas quel bord ils ont pris. (6) Anicet Boivin, qui est un des premiers arrivés ici, en est un pour qui on a été consulter le père Lagacé au sujet de son mariage.

Si j'ai connu Pitre Tremblay (Pierre-Alexis)! Il était libéral. Il disait partout que l'achat du Manitoba c'était une ruine pour le pays; pourtant, s'il y a un bon achat c'est celui-là. Le Manitoba est devenu le grenier du pays. J'ai été conservateur jusqu'à Laurier, plus justement jusqu'à la guerre (de 1914). Dans le temps on votait tout haut. Les élections c'était chaud des fois. Une fois, on triomphait; quand on est venu à passer sur la côte il y a un homme qui nous a tiré un coup de fusil; au-dessus de la tête, naturellement. Pitre Tremblay a perdu par ici, alors il s'est présenté dans Charlevoix et il a été élu. Je crois que c'est contre Price qu'il a lutté ici.

David Price est quasiment mort ici, à l'hôtel McLean. Ils l'ont transporté sur un boyart pour le transporter au bateau, et il est mort en arrivant à Québec. M. Sirois (le curé) allait le voir tous les jours. William Price était un homme tranquille. Il ne restait pas beaucoup par ici. David, lui, restait presque tout le temps. Il conduisait ses moulins. Il était plus dur. Il a été longtemps député. Il faisait les élections pas d'assemblées. Il n'était presque pas capable de parler (en public); il n'avait pas assez appris le français pour parler (en discours). Il allait voir les gens chez eux, aux maisons. Pas de boisson, mais toutes sortes de promesses et de manières; et si les gens se lamentaient un peu... (geste expressif indiquant que l'homme se montrait généreux). Ses élections lui coûtaient terriblement cher... Pas encore aussi cher que que celles de Taschereau tout de même...

Ça me fait plaisir de savoir que Johnny Côté est encore en vie. Ça c'était un homme plaisant! Sa soeur Malvina était mariée à Epiphane Fortin, un frère de ma femme; il y en avait une autre de mariée à Abraham Fortin, de Saint-Jérôme autrefois.

Belleau était un autre sorte de type. J'ai eu peur une fois qu'il me tue. J'étais garçon mais homme. Mon père m'avait envoyé chez lui pour chercher du foin. J'entre dans sa petite maison; il me reçoit et barre la porte. Il me conte la rancune qu'il avait contre quelqu'un qui l'avait ruiné à La Malbaie. Il se monte, se dresse et dit: "Je voudrais avoir ses os pour les mâcher, les faire brûler." Il s'empare d'un grand couteau et d'une pierre et commence à l'éguiser en écumant. Je craignais pour moi. Alors j'avise le tisonnier sur le plancher, je le roule sous mon pied doucement en l'approchant pour m'en servir si j'avais à me défendre. Le vieux était alors un peu en enfance. Une idée me vient. Le vieux aimait Ovéline Villeneuve, fille de Louison, une belle fille. — Il avait tourné son génie sur les filles —. Alors je me mets à lui parler d'Ovéline; ça l'apaise. Alors je persiste; il s'apaise tout à fait et je finis par pouvoir sortir doucement. Charles Belleau avait un gros commerce à La Malbaie; ici, très pauvre, il faisait des terrines rouges, polies et luisantes du dedans, bien étamées et ainsi s'essuyant aussi bien que la belle vaisselle; le dessous était rude rude; elles cassaient pas trop mal, on les crampait avec des petites cordes. Il a été longtemps à se négliger en arrivant, puis il s'est mis à aller à la messe. Sur la fin il n'y venait plus. En dehors de chez lui il n'a jamais menacé personne. Il allait voir Ovéline; on n'osait pas le jeter dehors, crainte de sa colère terrible.

Le père Léandre Angers, lui, il n'y avait pas de temps qui l'empêchait d'aller travailler. Il allait à l'ouvrage son chapelet à la main et jamais il ne mouillait (pleuvait) sur lui. Il était toujours sec. Je l'ai vu de mes yeux bien des fois entrer chez nous voir ma mère qui était malade — il était bon des malades —; on le voyait sec; on aurait juré qu'il n'avait pas mouillé. Il allait toujours à pied; on croit qu'il faisait cela par sacrifice. Dès qu'il apprenait la naissance d'un enfant il venait l'embrasser avant le baptême. "Quand il parlait (dit à ce moment madame Tommie Gagné) il ne fallait pas le contredire; c'est qu'il était toujours sûr de lui." Et puis un honnête homme! Il était grand et sec. Bon forgeron, il faisait des broques et du clou. Il a porté longtemps la fourolle, une grande fourolle bleue. Une fourolle c'est une espèce de tuque faite à la main.

Abel Tremblay est arrivé un des premiers ici. Il est mort ici. C'est le premier forgeron qu'on a eu à Saint-Alphonse. C'était un bon forgeron rare (i.e. extraordinaire). C'est lui qui faisait les haches et qui les trempait. Il était tout seul qui trempait les haches pour résister (à bûcher) dans le bois gelé l'hiver. Ça venait jusque du Grand-Brulé pour en faire tremper par lui. C'est le père de Georges Tremblay "Abel" qui a le moulin sur la rivière à Mars. Georges c'est un homme haut (dit sans mépris, avec un sourire amusé). L'autre jour, avec Tommie (mon fils), je le rencontre à la porte de l'église; je lui dis: "Bonjour, père Georges!" Il se tourne: "Comment! T'es pas capable de dire: Bonjour Monsieur Georges?"

Le bonhomme Bernard Lavoie "La Chatte" restait arc-boutant de chez nous. Pauvre comme du sel, il faisait des cuillères. On lui jouait des tours; on plantait une épingle sous sa chasse et le trou de l'épigle se trouvait dans la cuillère (cuillère d'étain, qu'il coulait à la maison). Alors il se
ce qui nous poussait à répéter notre jeu. A
coup le trou était là. Je l'ai fait bien des fois. Ja-
vais 28 à 29 ans quand il est parti pour le lac
Caille. Il est mort là, chez un de ses

Romuald Corneau, qu'on appelait
je l'ai connu. Il était parent, du bord de sa
avec ma défunte mère. C'était un homme fort dépareillé. Il prenait un quart de lard comme ça (à bout de bras, avec ses deux mains) et le montait droit sur son épaule. Des fois, quand les goélettes montaient des provisions aux Terres Rompues, il sortait des vingtaines de quarts de lard de suite de la goélette et les mettait sur le rivage. Je pense que c'est le plus fort qui a rentré ici au Saguenay. Il n'était pas chicanier; au contraire, c'était un homme tranquille, un peu paresseux (à se décider). Sa femme était une Simard, du bord de mon grand-père Abraham Simard. John Murdock doit être un

des descendants du bonhomme Abraham Simard. Canaïen Corneau restait à la Rivière-du-Moulin. Il était employé des Prices et était quasiment toujours à la Rivière-du-Moulin. A Saint-Alphonse il restait là où demeure aujourd'hui Joseph Tremblay "Picoté". C'était un gros bouscaud (7).

En 1870, ici ça n'a pas brûlé. Toutes les maisons ont brûlé excepté trois (dont la nôtre). Mon beau-père, Osée Fortin, à Chambord, a brûlé avec son fils Thomas et deux Morin, le père et le fils: les quatre dans une cave. Mon beau-frère Thomas s'était rendu là à cheval deux jours avant. M. le curé Potvin m'avait appris la nouvelle. Je suis parti d'ici un dimanche, après la messe, en petite charette à deux roues. Quelle misère! les ponts brûlés, dangers partout. On a ramassé les ossements de ces quatre dans une petite boîte de trois pieds de long.

Au sujet du feu arrêté par la croix, il y en a deux cas que j'ai vus.

En 1870, le feu s'était rendu en arrière de chez nous et nous menaçait. Il était à six arpents d'ici (vers Chicoutimi). J'ai pris la croix de la maison chez Léandre Angers. C'était une grande croix (son geste montre environ trois pieds) qu'ils avaient. Monsieur Potvin (le curé) m'avait dit "Pique-la dans les saloperies (tas de bois), puis crains pas." Je l'ai piquée dans un tas de branches. Le lendemain, j'arrive: je reste là (stupéfait). La croix était là, droite. Je m'approche en tremblant; je m'assure que c'est bien ça. Elle était plantée dans pas plus qu'un petit doigt de terre et se tenait droite; elle n'avait qu'un tout petit peu de charbon (brûlé) après, au pied; et tout le reste, tout le tas de branches, brûlé à rien. C'était la croix de Léandre Angers, pas la nôtre. Le curé Potvin nous avait dit de cerner le feu avec des croix et qu'il arrêterait. (D'après les détails qui suivent, il semble bien que le curé, qu'on aurait été chercher, se trouvait sur place et donnait ces ordres). M. Potvin me fait attacher une petite croix, celle de chez nous, après un piquet de clôture. Il y avait là un habitant qui me dit: "Pas après la clôture; tu vois bien qu'elle va brûler". Mais le curé dit: "Attache-la là, je te dis". Elle n'a pas brûlé non plus; le feu s'est arrêté à ce piquet-là.

A ce moment madame Tommie Gagné intervient, nous montre un crucifix venant de l'abbé Gill, ancien curé de Saint-Alphonse, et nous dit: "Dans le Grand Feu, mon père, Louis Tremblay, l'a mis sur une souche et elle n'a pas brûlé. S'il l'avait mis sur la maison! . . ."

M. Auguste Gagné reprend: J'ai vu plus que ça. J'avais à peu près quinze ans; on restait dans la Concession (Saint-Honorat). Les gens de la Grande-Ligne avaient mis le feu. Il ventait un sorouais terrible; ça portait chez-nous. Tout-à-coup le feu prend à la grange d'un Boivin, voisin de mon grand-père Amable Simard. Un homme saute à cheval et file au curé. Le curé dit: "Va-t-en, puis crains pas". A l'instant il se forme un nuage épais juste au-dessus de la Concession. Le ciel était bien clair avant et restait bien clair tout autour. Le nuage crève et il mouille à **sciaux**. Le feu arrête là. Cela est arrivé juste au moment où le curé l'a su. Dans l'intervalle le feu avait pris à la grange de mon grand-père et l'avait brûlée. Ce sont les deux seules bâtisses qui ont passé au feu.

Je ne sais pas si c'est dans l'année du Grand Feu, mais en tout cas une année de misère au point que les gens allaient mourir, il y a eu le caplan — pas l'épelan: du vrai caplan —apporté par la mer. Ça n'a duré que quatre ou cinq jours. Il y en avait tellement qu'on entrait dans l'eau à pied et qu'on les cénait avec des poches, comme ça, à la main, et que la poche était remplie. On en a fait cuire et on a gardé l'huile pour faire de la galette. C'était du temps de Monsieur Potvin. On s'est mis à dire: "C'est le curé qui a fait venir ça".

Les tourtes, j'étais marié quand on les a conjurées. Je restais chez le beau-père. On a supposé que c'était le curé qui les avait chassées; on l'a supposé, on ne le sait pas. C'est parce qu'il y avait des gens qui perdaient la messe pour leur faire la chasse. Le curé avait fait des gros sermons à cause de ça. D'autres se chicanaient: "C'est moi qui a tiré..." Etc.

On les chassait au fusil, mais souvent on faisait une espèce de rêts de sept à huit pieds en carré avec un cadre en bois et on tendait cette rêts avec un petit poteau pour la tenir soulevée par un bout. On appâtait en dessous avec du grain et on se cachait dans une petite bâtisse à côté en tenant une petite ficelle attachée par le bout au poteau. Quand c'était plein de tourtes on tirait un coup sec sur la corde, qui faisait sauter le bâton, le filet tombait et les tourtes étaient prises dessous. On voyait toutes les petites têtes qui passaient entre les mailles du filet.

Un printemps, toute la batture de la rivière à Mars fut couverte par l'eau. Le moulin fut inondé, les maisons emportées. Le dimanche on a démoli deux maisons et un magasin qui auraient été emportés. Une de ces maisons était celle de l'homme qu'on appelait "le Bonhomme Pisse", qui traversait le monde de l'autre côté de la rivière avec un petit bateau. Dans ce temps-là il fallait traverser la rivière en embarcation. L'autre maison était une maison de pièces appartenant à Job Simard; elle a été transportée et rebâtie; c'est aujourd'hui la veuve Larouche, soeur du prêtre (abbé Onésime Larouche) qui reste dedans. Il avait aussi une tannerie qui fut inondée. Le magasin appartenait à Fardina (Ferdinand) Fafard. Cela est arrivé il y a environ 60 ans, pas longtemps après le Grand Feu.

Jusqu'à 22-23 ans j'ai mangé du pain d'orge et de seigle, qui est plus mauvais encore. Le pain d'orge ne levait pas, mais pétassait (i.e. fendillait); il fallait le mâcher drû. Le pain de seigle, lui, levait, mais il était sûr; on lui préférait l'orge. On n'a jamais essayé le pain d'avoine; mais il y avait le père Médard Noël qui se faisait moudre un mélange au tiers de pois, d'orge et d'avoine, pour réchapper la vie à ses 18 enfants. Adroit, il faisait

des buffets, sortes de boîtes munies de tablettes, et les vendait pour ce qu'il pouvait (obtenir).

On n'avait pas d'autres préoccupations que les provisions. Le reste, on n'avait pas à s'en préoccuper. On trouvait moyen de se distraire et de s'amuser. On dansait jusqu'à Monsieur Potvin; lui a arrêté ça. Il me fait venir une fois: "Auguste, tu ne danseras plus avec les créatures." Depuis je n'ai pas dansé autre chose que des gigues simples. (La famille fait observer que l'année précédente il dansait encore la gigue simple de façon remarquable).

On regardait les danseurs. D'ordinaire c'étaient des danses à quatre, des gigues doubles, casseries, mistigris, et encore un autre danse. On jouait aux cartes jusque dans le jour. On chantait; d'autres contaient des contes.

Il n'y avait pas de lumière dans chaque maison. On veillait à la clarté de la cheminée. Là où il n'y avait pas de cheminée on s'éclairait à l'huile à bottes, qui brûlait dans une petite lampe en canot où trempait un petit filet d'étoffe. Ça boucanait ! Des fois on remplaçait l'huile par une tranche de lard. Quand sont venues les chandelles ce fut une merveille. On n'achetait rien: pas d'argent ni d'objets à vendre; on n'achetait que de quoi manger, quand il le fallait.

Un fameux conteux c'était Gaspard Tremblay, un cousin de votre grand-père.

Il y a eu autrefois un moulin à farine au petit ruisseau à Etienne Desbiens, pas loin d'ici. J'y suis allé faire moudre du blé en arrivant ici. Le moulin n'appartenait pas aux Price, mais je ne pourrais pas dire à qui. Il n'a pas duré longtemps. Il avait des meules pour le blé, pas que je sache pour l'avoine et les grains à pâtée. Ce petit ruisseau, là où il passe au Poste, porte le nom de "ruisseau des Gauthier" (ou "à Goni"). Je ne me souviens pas qu'il y ait eu de moulin appartenant aux Price par ici, ni en haut ni en bas.

Pierre à André, je ne sais pas son nom de famille. Il avait une tannerie à la rivière à Mars, près du pont actuel, le premier petit pont. Elle fut emportée par l'eau quand il y eut une inondation qui couvrit la batture, celle dont je vous ai parlé. Pierre à André était pas mal vieux; je ne sais pas ce qu'il est devenu après.

Guillaume Lapointe, c'est lui qui a bâti le premier hôtel à Saint-Alphonse. Il l'a bâti et lui-même longtemps. Il y est mort. Son l'a tenu encore quelque temps après sa mort. C'est lui, Guillaume Lapointe, qui a construit le clocher de notre église actuelle. Il était très bon menuisier, comme vous voyez. Il faisait des constructions de bâtisses et diverses autres choses. Il ne fabriquait pas de rouets; celui qui faisait des rouets c'est Louis Simard, Louis à Martin, comme on l'appelait; il restait dans la Petite Concession. Guillaume Lapointe avait des garçons: Hippolyte, Abel... Il vendait de la boisson à son hôtel; c'était la façon dans le temps. La boisson se vendait trente sous la bouteille. Il n'a plus de descendants par ici. L'hôtel a brûlé du temps d'Abel.

Le deuxième hôtel qui a été ouvert à Saint-Alphonse était un peu en avant de la place de l'autre. Il était tenu par un Français du nom de Lorde (8); il n'a pas duré longtemps. Lorde était un gros homme. Price n'a pas eu d'hôtel à Saint-Alphonse.

J'ai connu Georges Bouchard, qui fabriquait des rouets. Il restait aussi dans la Petite Concession. Une fois il s'était fait venir une tonne de whisky; ça coûtait 33 piastres... Chacun en avait chez soi, mais ça ne buvait pas plus que maintenant; des gens en fête, on n'en voyait pas plus qu'aujourd'hui.

Le pain bénit, c'était pas du vrai pain, mais plutôt une sorte de gâteau. Il n'était pas cuit dans des boîtes, les boîtes à pain n'existaient pas dans ce temps-là, mais sur l'âtre. Il y avait plusieurs miches de diverses grandeurs. Une fois cuites, on les passait dans un bâton; ça faisait une pile allant en rapetissant à partir du bas en montant. Il y a parfois des gens qui le garnissaient de drapeaux et de rubans. Après qu'il était bénit on le débitait tout par petits morceaux et on le passait dans l'église. Ça a fini par disparaître; il y avait de l'orgueil dans ça.

En fait de bons chantres à l'église, on a eu Onésime Côté; il n'a pas chanté longtemps; il a vu que ça lui faisait tort (à la gorge, apparemment) et il a abandonné. Adolphe Tremblay a chanté longtemps. C'était un de mes grands amis. Il y a eu aussi Omer Bouchard; il ouvrait la bouche et se débrageait... Une fois il s'était tant débragé que son surplis a tombé.

André Robitaille, c'était un tanneur. Sa tannerie était au pied de la côte de l'autre bord de chez Ernest Tremblay. Ce n'est pas sa tannerie qui a été emportée par l'inondation, c'est celle de Pierre à André. Après cet accident Robitaille s'est installé une tannerie là où j'ai dit.

Ignace Gravel, c'était l'avocat du temps. Il étudiait et connaissait la loi. Ça lui a servi, il a eu souvent des procès. Il avait un moulin aux chutes (de la rivière à Mars); il sciait du bois et le vendait. Il est devenu en moyen, s'est acheté une goélette, mais n'a pas commercé longtemps. Je pense qu'Aimé était son seul garçon; il avait des filles; la femme d'Abel Tremblay, le forgeron, en était une.

Perpuce, il ne s'appelait pas "Pertuce" mais Perpuce; il faisait des chapelets et il quêtait. L'été il se tenait au bout du quai et vendait ses chapelets aux gens du bateau. Il était garçon. Je pense que c'était un Français. Il n'était pas dangereux; Belleau était bien plus dangereux que ça !...

Sam Lavoie, c'est celui-là qui restait à la Batture. Il vendait des balais de cèdre; il vendait ça pour ce qu'il trouvait.

L'homme qui se battait avec le diable? Ha ! j'conte pas ça; c'est pas contable ... Je le connais bien, mais j'peux pas conter ça... **(Nous lui disons: C'était un Fortin...)** Oui, un Fortin; je le connais... **(Hésitations. Le vieillard jette un coup d'oeil moitié amusé moitié inquiet du côté de sa brû, et des autres... Nous le rassurons. Il se décide nomme le personnage, avec qui il avait des relations de parenté... et continue:)** Il restait en bas de l'Anse dans la Petite Concession. Le diable le faisait sortir dehors et ils se battaient. Pour ne pas sortir il prenait son petit ... X... alors enfant, sur ses genoux et comme ça il s'empêchait de sortir. C'était un homme pas commode, tranquille mais **roffe.**

L'orage de crapauds, j'en ai entendu parler, mais je ne l'ai pas vu; c'est difficile à croire. Ce que j'ai vu une fois: chez Georges Bouchard — j'étais garçon —, dans une cave, en-dessous d'une dalle pour l'eau de pluie, trois crapauds. La cuve était si haute que pour être là il fallait qu'ils aient tombé par la dalle. Mais je n'en sais pas plus long. Les sauterelles, par exemple, ça ça tombe d'en haut. Nous n'avons pas eu de ces accidents-là.

Dans les premiers temps on faisait parfois des curieux bers. On prenait deux planches qu'on découpait pour faire des châteaux; dessus on mettait un fond qu'on entourait de quatre bouts de planche de 12 à 15 pouces de haut. C'était tout. Au commencement on appelait cela des "bères", ensuite on s'est mis à les appeler des "nâsses". Les gens ça a toujours besoin de mots nouveaux.

Les premières allumettes étaient en peignes. Ensuite elles étaient dans des petites boites rondes en bois, bien faites avec un beau couvert. Ces allumettes en boite sont arrivées après que j'ai été marié; les allumettes en peignes il y en avait quand j'étais garçon. Avant on se servait du batte-feu. On s'en faisait avec des limes; puis une petite pierre grise comme les pierres à fusil, puis du tondre. Ça c'était bon et ça sentait bon allumer avec du tondre! Le feu y prenait facilement et ça brûlait tout seul. Pour allumer un poèle on soufflait sur le tondre en feu et ça faisait prendre l'écorce. Le tondre, on prenait cela après les arbres: le merisier; c'est une loupe qui pousse après le merisier.

Les premiers moulins à battre étaient les **Bertrand**, venant de Montmagny. C'était des moulins piloteux (i.e. avec palier mobile glissant sur des rouleaux de bois, plus tard remplacés par des petites routes de fonte). Après sont venus les moulins à cylindre, actionnés par trois ou quatre chevaux ou par des boeufs. Il fallait une grande bâtisse pour les mettre. La batteuse était constituée par des rouleaux à rainures. Ça battait bien, mais ça tirait fort. Après sont venus les moulins à vent. Le premier a été fait par un Hudon, vieux garçon, frère de Damase Hudon qui a été le père du juge. Avec ces moulins sont venus les tambours à dents tournant sous une tôle criblée de trous, qu'on relevait plus ou moins et qu'on a remplacée par un "estomac" à dents.

La malle, Cléandre Simard, Cléandre à Vital, l'a menée longtemps. Il était habitant, voisin d'ici. Il partait de Saint-Alphonse, montait à Chicoutimi, puis revenait ici; ensuite il traversait à Saint-Urbain. Ça c'était au commencement; plus tard il se rendait seulement à La Galette; c'est un autre qui faisait le trajet de La Galette à Saint-Urbain. C'était dur. Le printemps, quand il transportait sur son dos des sacs de 75 à 80 livres, c'était pas une petite corvée. Avant lui, Désiré Côté, le père d'Onésime, l'avait menée, de Chicoutimi à Saint-Urbain. Désiré n'a plus jamais travaillé sur la terre (i.e. à la culture). Avant Cléandre il y a eu aussi Jules Simard, de l'Anse (à Benjamin). Il arrivait que l'un avait le contrat de la malle et qu'il en engageait d'autres par bouts de temps pour la transporter.

Dans notre famille on était sept garçons de suite:

Moi (Auguste), le premier.

Elie, père d'Eugène Gagné qui reste à Saint-Jérôme, a resté un bout de temps ici, arc-boutant de nous-autres; il a monté au Lac après le Grand Feu.

Yves, lui, restait au village de Saint-Alphonse; il est parti une dizaine d'années après Elie et s'est établi dans le Quatrième Rang de Saint-Jérôme. Je ne l'ai pas vu depuis bien longtemps.

Hermel, mort à 5 ans.

Benjamin, qui est mort à 13 ans.

Nérée, qui a toujours resté dans l'Anse à Benjamin, n'a eu qu'une fille, morte à 17 ans. Il a perdu sa femme ensuite et il est mort il y a six ans.

Joseph était forgeron à Saint-Alphonse; il est mort là. C'est un de ses garçons qui s'est tué en explorant une crevasse dans la montagne (au cap au Leste, croyons-nous).

Ensuite des filles: Locade, femme d'Auguste Claveau de Grande Baie; Georgina, femme de Fril (Wilfrid) Gobeil de Saint-Jérôme; Marie, femme de Joseph Deschênes, qui est marchand à Chicoutimi; Délia, femme de Pitre McNicoll de Saint-Jérôme.

Le dernier, douzième de la famille, Fredegin, reste dans ce rang-ci et a tous ses enfants autour de lui.

Mes enfants, j'en ai sept: Mary, née l'année du Feu, morte de la grippe espagnole (1918); Tommie, qui reste ici avec moi; Léonile, mariée à Edmond Deschênes; Georges, qui a resté au Troisième Rang de Saint-Jérôme et qui est maintenant à Hébertville; Johny, qui est à Bagotville; Thaïs, mariée à François Grenon de Chicoutimi et mère de l'abbé Elzéar Grenon (9); François, le dernier, mort à 20 ans.

Il m'est arrivé seulement une mauvaise aventure: me faire manger la barbe par une vache. J'avais la barbe longue dans le temps. En passant avec une brassée de foin devant les vaches, une

d'elles tend la langue pour happer du foin et elle attrape ma barbe. Fallait suivre; vous savez que ça tire; y a pas à s'ostiner . . . J'ai eu toutes les peines du monde à m'en tirer. Depuis ce temps-là je l'ai portée courte.

Je disais l'hiver dernier à l'avocat Boivin: A l'âge que j'ai là, j'ai jamais été à la cour ni jamais passé un billet à un homme.

---

(1) Il s'agit de celui de 1846, dont nous donnons le récit à la page 149.

(2) L'abbé Léandre Gill a été curé de Saint-Alexis et Saint-Alphonse de 1853 à 1856.

(3) La note semble un peu sévère, car l'abbé Fidèle Morisset, qui a été curé-fondateur de Saint-Fidèle, puis curé de Saint-Urbain, où il a construit église et presbytère, ensuite curé de Saint-Joachim et enfin de Saint-Anselme, a fait preuve d'activité.

(4) Le professeur Elzéar Ouellet est le père de M. Simon Ouellet de Chicoutimi et grand-père maternel de Mgr Victor Tremblay.

(5) C'était le terme classique de comparaison chez nos anciens: "vif comme une tourte".

(6) Des membres de la famille Minier dit Lagacé se sont établis au Lac-Saint-Jean.

(7) Altération de **costaud.**

(8) La prononciation indique plutôt un Anglais. D'ailleurs nous avons une annonce du Ha-Ha Bay Hotel daté de Bagotville 31st May, 1862, et signée **John Lord.**

(9) Actuellement curé de la paroisse du Saint-Nom-de-Jésus, à Chicoutimi.

LES MIETTES DE L'HISTOIRE

Vous m'evoyez un vieux papier
Qui date du siècle dernier
Et dont le texte est de l'histoire.
"Il s'en allait, me dites-vous,
"Périr au panier, aux égouts,
"Comme un obscur et plat grimoire."

Vous l'avez sauvé du néant,
Il va revivre maintenant:
Dans mon livre il aura sa page.
Le lecteur se demandera
Par quel hasard, et cétéra,
J'ai pu composer ce passage.

. . . . . .

Vieux papiers, sales, déchirés,
Mémoires jaunis, délabrés,
Journaux en loques, paperasses,
Vous en savez plus long, souvent,
Que ne peut en dire un savant
Lorsqu'il n'a pas suivi vos traces.

. . . . . .

Benjamin SULTE (**Chants nouveaux**)

Apostolat "en passant"

Il s'agit encore du Père Charles Albanel. Pour terminer l'étude que nous avons publiée sur ses voyages à la baie d'Hudson, nous voulons citer une autre page de la relation qu'il a faite lui-même du premier et qui lève un peu le coin du voile sur son activité missionnaire au cours de l'hiver qu'il a été obligé de passer dans les bois au nord-ouest du lac Saint-Jean.

M. O'Neil (SAGUENAYENSIA, 1959, pages 59-60) a signalé cette activité et en a bien fait voir la portée, tant pour l'avancement de l'évangélisation des Indiens du Saguenay que pour la démonstration du caractère hautement apostolique du Père Albanel. L'extrait que nous donnons ici, emprunté à la Relation de 1671-1672, montre par deux cas concrets le missionnaire à la tâche.

x x x

Je ne me propose pas de faire une relation particulière de cet hivernement, ni des peines et des fatigues qui l'accompagnèrent; il me suffira de dire en général que cet état de vie, ayant cela d'avantageux par dessus les autres qu'il est un continuel sacrifice de nos vies pour la gloire de Dieu et le salut des âmes, il nous met aussi dans la nécessité d'exercer notre confiance et de rendre notre abandon aux ordres de la Providence et plus parfait et plus soumis, et nous doit servir d'un plus puissant attrait pour suivre et remplir ses desseins dans notre vocation.

Soit que ce qu'on dit ordinairement soit vrai, qu'on oublie aisément le passé et qu'il n'y a rien que le présent qui nous coûte, en matière de souffrance, je puis assurer que, de dix hivernements que j'ai faits dans les bois avec les Sauvages, les neuf premiers ne m'ont pas donné tant de peine que ce dernier.

Ce n'est pas par le défaut de vivres que cela est arrivé; le pays où nous avons hiverné était assez peuplé d'orignaux et de caribous, le castor et le porc-épic s'y étaient multipliés depuis sept à huit ans que personne ne chassait dans ces vastes forêts. Il est bien vrai que les neiges ont été très mauvaises, mais nos chasseurs étaient extrêmement adroits et avaient tous bon pied, bonne main et bon oeil; ajoutez que le plomb et la poudre, les haches et les tranches, les épées et les fusils ne leur ont pas manqué, la libéralité de Monsieur Talon avait pourvu à tous nos besoins.

La source donc de toutes nos peines n'a été que le mauvais traitement que nous avons reçu de nos conducteurs mêmes, qui, étant incertains de ce qu'ils avaient à faire, ou pour mieux dire étant tous résolus de ne pas passer plus avant et de s'en retourner, par ailleurs appréhendant d'être mal reçus à Québec, pour se mettre à couvert ils voulaient m'obliger, en exerçant ma patience par toutes sortes d'indignités et d'outrages, à relâcher le premier et renoncer à continuer la route. Dans cette conjoncture, un pauvre missionnaire qui se voit engagé à voyager avec des Sauvages qui sont plus forts en nombre et qui lui servent de guides ne devait-il pas se résoudre à souffrir sans cesse toutes leurs insultes? Ces mauvais temps néanmoins ont eu quelques beaux jours et ces souffrances n'ont pas manqué de leurs onctions spirituelles.

Un type d'Indien

J'ai été fort consolé de la sainte et généreuse résolution d'un bon vieillard âgé d'environ septante ans, qui ayant appris que ses enfants s'étaient réfugiés à Québec du temps des incursions des Iroquois et que là ils avaient été baptisés, a fait quatre cents lieues pour se faire instruire et jouir du même bonheur.

Ce me fut une consolation toute particulière, le vingt-sixième jour de décembre, quand ce bon homme nous vint visiter où nous hivernions, avec toute sa famille au nombre de neuf personnes. Le soir de son arrivée je lui fis un beau présent pour me réjouir avec lui du saint mouvement qui l'amenait et le remercier singulièrement de l'obligation que je lui avais en la personne de mes hôtes, ses propres neveux ou petits-fils, qui me menaient dans le voyage de la mission et découverte du Nord.

Ce bon vieillard me repartit, après avoir souvent répété son o, o, o, en signe qu'il était très satisfait du présent que je lui avais fait: "Robe Noire, me dit-il, je ne suis pas homme de conseil pour savoir haranguer; tu souffriras que je remette la partie à une autre fois; maintenant je te prie de me croire que je ne viens ici que pour traiter avec toi de mon salut et de celui de toute ma famille. Voilà une petite fille malade depuis longtemps; baptise-la par avance, en attendant que nous soyons en état de recevoir la même grâce, que nous désirons tous de tout notre coeur. Au reste, ne te décourage point si, étant vieux et n'ayant pas beaucoup d'esprit, j'ai de la peine à concevoir et à retenir toutes les instructions que tu nous donneras; mon fils que tu vois là (montrant le cadet) est jeune, d'un esprit vif et de bonne mémoire; instruis-le bien, il apprendra aisément tout ce que tu voudras, et après il nous répétera en particulier, dans notre cabane, tout ce que tu lui auras enseigné".

En effet ce jeune homme, âgé au plus de vingt à vingt-cinq ans, d'un beau naturel, fort docile, respectueux et innocent au possible, en moins de quatre ou cinq jours sut son **Pater**, son **Ave**, le **Credo**, les commandements de Dieu et les principaux de nos mystères, qu'il répétait fréquemment dans sa cabane et à toute heure du jour avec une aimable importunité.

Je ne voulus pas pourtant rien précipiter; je continuai l'espace d'un mois à leur expliquer tous nos mystères, à les informer à fond des choses nécessaires au salut et à les disposer au saint baptême, qu'ils reçurent avec tant de sentiments de piété et tant de dévotion, que je ne pouvais m'empêcher d'admirer l'attrait de Dieu et les divins effets de la grâce dans la conversion d'une si bonne famille.

Un autre cas

Ces fréquentes visites que m'a rendues un autre capitaine de la nation de Mataoüiriou, qui s'appelle Ouskan, c'est-à-dire "l'os", m'ont causé tout ensemble bien de la joie et bien de la douleur. Ses premiers entretiens me promettaient beaucoup; il avait tant d'ardeur pour se faire instruire, qu'il ne me donnait point de repos, ni la nuit ni le jour. Il députa son gendre pour me prier d'aller chez lui le seizième d'avril, mais étant occupé à disposer nos hôtes pour la communion de la fête de Pâques je ne pus me rendre à son quartier que le dix-huitième avec mes deux Français. Il me reçut avec grande affection, qui redoubla à la vue du présent que je lui fis; nos gens nous vinrent joindre le vingt-deuxième et nous fûmes là environ six semaines ensemble. J'eus en ce lieu-là tout le loisir de catéchiser et de conférer le baptême à dix-sept personnes de sa famille. Pour lui, il s'en rendit indigne, ne voulant point quitter un commerce scandaleux qu'il avait avec la nièce de sa femme. Quelque docilité qu'il eût témoigné à vouloir être instruit et quelque assiduité que j'eusse apportée à vaincre la répugnance qu'il avait à se convertir, je n'en pus venir à bout. Ce n'est pas que cet esprit rebelle ne fût extraordinairement touché, ainsi qu'il m'a souvent avoué, et s'il résistait ce n'était pas tant faute d'être bien persuadé que ce qu'on lui disait ne fût véritable, que par l'opposition secrète de son coeur, qui était malheureusement engagé dans des affections déréglées. C'est un bel exemple qui nous apprend que la conversion d'un Sauvage est l'ouvrage de la main de Dieu, à qui seul il appartient de toucher efficacement les coeurs et de donner aux instructions de son missionnaire le succès qu'il doit attendre de sa grâce.

Notons que le missionnaire n'avait pas limité son attention à ces deux cas particuliers. Sur le chemin du retour, il retrouva au lac Saint-Jean, en y arrivant le 23 juillet, les Mistassirinins qui l'y attendaient depuis un mois.

"C'était, écrit-il, cette première bande que je rencontrai sur ma route passant dans leur pays (voisinage du lac Chibougamau), à qui j'avais différé le sacrement de baptême jusqu'à mon retour et que j'avais envoyés au lac Saint-Jean, en partie pour éprouver leur résolution, en partie aussi pour les instruire pleinement et à mon loisir quand je serais de retour.

"Je reçus la pleine récompense de toutes les peines que j'avais souffertes dans ce long voyage, par le baptême de trente adultes. Après les avoir instruits suffisamment, je fus d'avis qu'ils restassent au lac pour y passer l'hiver et se mieux établir dans le christianisme. J'espère que ce voyage leur profitera, car comme les gens qui habitent ce lac sont plus anciens chrétiens et plus fermes dans la foi, leur exemple servira beaucoup à cette nation pour leur donner une véritable idée de notre sainte religion."

Plus loin il écrit: "Je finis le récit de notre voyage par le nombre de baptisés, qui monte depuis mon départ à deux cents, tant enfants qu'adultes." **Si on ajoute à ce nombre, imposant comme résultat d'un apostolat exercé en cours d'une mission diplomatique, ceux qu'il a préparés et qui ont été baptisés l'année suivante par le Père de Crespieul, on est obligé d'admettre que le Père Charles Albanel était un vrai et habile missionnaire.**

V. T., ptre.

Hommage au Royaume du Saguenay

CKRS

RADIO — TELEVISION

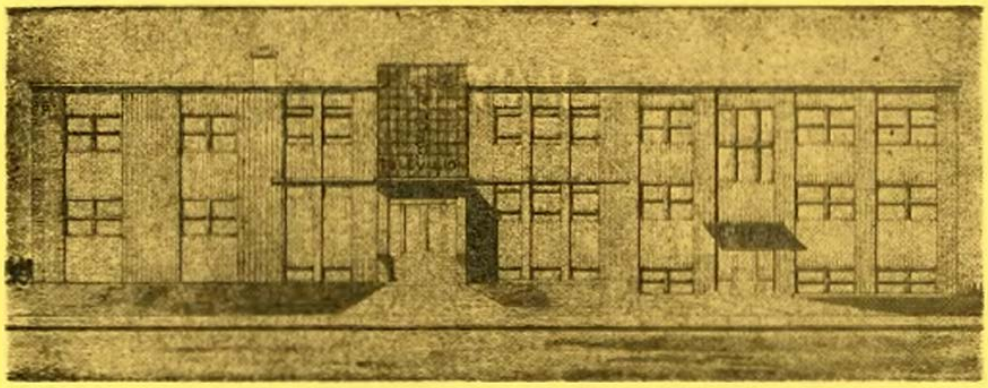

Vue extérieure de l'édifice Radio-Saguenay Ltée.

LES ARTS AU SAGUENAY

On ne rend pas justice à la population de notre région si on ne considère que les réalisations d'ordre matériel qu'elle a faites. Ces réalisations, qui sont déjà un éloquent témoignage en faveur de sa capacité intellectuelle et sa valeur morale, son esprit d'entreprise, sa débrouillardise, son activité et sa persistance au travail, sont loin d'absorber toutes ses possibilités ni, en fait, ce qu'elle a produit.

Sous l'idée des arts, prise dans son acceptation la plus large, qui comprend l'expression littéraire, les créations d'organismes sociaux, politiques ou économiques, la conduite des entreprises et des oeuvres, l'éducation, la musique vocale et instrumentale, le théâtre, la peinture, la scupture, la mécanique, etc., on peut mettre au crédit de la population saguenéenne une abondance de réalisations dont l'inventaire, qui malheureusement n'a jamais été fait, produirait la surprise et sans doute l'admiration.

On ne bâtit pas un pays comme le nôtre seulement avec des champs, des usines, des magasins et des routes. Pour juger de la qualité et du mérite de ceux qui l'ont fait, il faut voir tout ce qui le constitue tel qu'il est, avec ses développements de tout genre, ses formes de civilisation et de culture, ce qui y rend la vie bonne et saine à tous points de vue.

Sans entrer dans le détail, on peut assurer que dans l'art d'organiser et de conduire les entreprises, les affaires publiques ou privées, les services de communication et de transport, les organismes coopératifs, etc.; dans l'art de résoudre les problèmes pratiques où l'habileté peut remplacer les moyens matériels; dans les arts d'exécution: tissage et broderie, construction et décoration, opérations forestières et manufacturières, voire construction navale; dans les arts d'expression: lettres, journalisme, éloquence, musique, théâtre, (il suffit de rappeler nos merveilleux pageants), même sculpture et peinture; en somme toutes les formes d'art, bien qu'à des degrés divers selon leur importance pratique et la mesure des loisirs, notre population a produit des oeuvres qui indiquent ses aptitudes et prouvent son savoir-faire.

Nous lui rendons hommage et lui souhaitons de progresser sans cesse.

Ceci fait partie d'une série de 6 contributions qui paraîtront dans cette revue au cours de l'année.

Compliments de

PRICE BROTHERS & COMPANY
LIMITED

CHICOUTIMI — JONQUIERE — KENOGAMI — RIVERBEND

Compliments de

MONTMINY

IMPRIMERIE COMMERCIALE

IMPRIMEURS — LIBRAIRES — LITHOGRAPHES

Tél. LI. 3-0224

139 EST, RUE RACINE CHICOUTIMI